

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)  
Téléphone 13 et 9

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 mois 3 mots 6 mots 1 an  
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste

Compte de chèques postaux 11a 54

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

FRIBOURG

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre  
Suisse . . . . . 10 » de hauteur  
Etranger . . . . . 12 » sur une  
Reclame . . . . . 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

## Nouvelles du jour

### Les recettes socialistes contre la guerre. Le monarchisme traqué en Espagne. Coups d'épingles germano-polonais. La créance de la France en Russie.

Le congrès socialiste français, réuni à Tours, a discuté la question du désarmement. Pendant que les extrêmes prônaient le refus de tout crédit pour la défense nationale et demandaient que le « prolétariat » trahit la patrie en déchaînant la guerre civile si elle était attaquée, quelques rares délégués, chez lesquels l'idéologie révolutionnaire n'a pas éteint tout à fait le sentiment français, ont fait entendre des paroles de raison.

Un député lorrain a dit qu'il ne suffisait pas d'avoir horreur de la guerre pour l'empêcher et qu'un gouvernement français, même socialiste, pourrait avoir un jour à défendre la France contre une agression déchaînée par le chauvinisme étranger.

M. Blum, à son habitude, a cherché à marier l'eau et le feu. Il a dit qu'il pouvait se présenter des cas où le parti socialiste pourrait, sans se déjuger, donner son concours à la défense nationale. Mais M. Blum fait fond sur l'arbitrage. Tout gouvernement qui refuse l'arbitrage s'avoue coupable et, si c'est la France, le parti socialiste n'a qu'un devoir : répondre au décret de mobilisation par la guerre civile.

Plus encore : M. Blum voudrait que la France devançât tous les pays dans la voie du désarmement. Qu'elle brise fusils et canons et ce sera le désarmement général et l'embrassade universelle. Ainsi, ce singulier Français a l'air de prétendre que c'est la France qui empêche le désarmement général en ne désarmant pas.

Enfin, M. Blum a proposé, pour empêcher la guerre chimique, que l'aviation fût internationalisée et placée sous la gérance de la Société des nations. Rêveur !

La Droite républicaine espagnole, dont le président du gouvernement, M. Zamora, et le ministre de l'Intérieur Maura sont les chefs, est en ébullition parce qu'on a accueilli dans le giron du parti des monarchistes ralliés à la république sous la conduite de M. Aiba.

Les vieux républicains de droite ont peur que leur parti n'ait reçu là une infusion de sang monarchiste qui altérerait la pureté de ses principes.

La direction du parti paraissant vouloir passer outre à ces protestations, les vieux républicains les redoublent et menacent de lever le drapeau du schisme.

Le nouveau régime se sent encore si peu solide qu'il a une peur extrême des monarchistes. On a vu de quelle animadversion il les poursuit, tandis qu'il manifeste les dispositions les plus tolérantes à l'égard du communisme. Il a suffi que les monarchistes fissent mine de s'organiser en vue des élections pour qu'on lâchât à travers le pays la horde des pétroleurs d'églises et de couvents, dont les sinistres exploits devaient inspirer une salutaire terreur aux adversaires du régime. L'effet d'intimidation paraît avoir été atteint, puisqu'on a annoncé que, dans diverses villes, les conseillers municipaux royalistes renonçaient à siéger, à cause de l'hostilité qu'on leur manifestait.

Les révolutionnaires ont de tout temps fait litière de la liberté d'opinion ; ils revendiquent la liberté jusqu'au moment où ils sont au pouvoir ; une fois arrivés là, ils mettent toute opinion contraire à la leur au ban de la loi, en traitant leurs contradicteurs d'ennemis du peuple. C'est un moyen commode d'avoir seuls le droit de parler.

Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Curtius, est parti de Genève avec une satisfaction qui l'a dédommagé de l'échec qu'il avait subi dans la question du Zollverein austro-allemand. Samedi, avec le secours de son collègue anglais, M. Henderson, M. Curtius a fait ajourner la discussion du rapport sur le traitement de la minorité allemande en Pologne, contre le vœu du délégué polonais, qui aurait voulu que cette affaire peu agréable pour son gouvernement

fût liquidée à la bousculade, en fin de session.

Mais, là-dessus, le ministre des affaires étrangères polonais, M. Zaleski, a voulu prendre sa revanche. Il a cru l'avoir trouvée dans quelques paroles que M. Curtius a prononcées en qualité de président du Conseil des nations, au moment où le conseil allait discuter les affaires de Dantzig. M. Curtius ayant dit, à ce moment-là, que « des deux côtés il fallait faire preuve d'impartialité et éviter tout ce qui pourrait provoquer des incidents », M. Zaleski s'est plaint, par lettre, que M. Curtius eût « manqué à l'usage observé jusqu'ici par tous les présidents du Conseil de concier leurs déclarations ayant un caractère politique avec leurs collègues particulièrement intéressés ». M. Zaleski ajouta qu'il ne pouvait laisser passer cet incident sans formuler une protestation.

M. Curtius a répondu qu'il était « conscient d'avoir rempli en toute impartialité la mission qui lui était confiée » et qu'il ne saurait accepter de protestation.

On sait que la France a sur la Russie une énorme créance, qui atteint 14 milliards de francs or, et dont le recouvrement est de temps en temps discuté. Cette créance se compose de deux éléments distincts.

D'abord, avant la guerre, l'épargne française avait prêté 11 milliards de francs non seulement à l'Etat russe (fonds d'Etat), mais encore à des compagnies de chemins de fer et à diverses entreprises d'utilité publique. On peut citer comme exemples les emprunts des chemins de fer de l'Oural, du Donetz, de Novgorod, de Poutilof, etc., ou, encore, l'emprunt de 1911 qui a permis aux paysans russes d'acheter des terres au taux de 4 %.

Il y avait, d'autre part, 3 milliards de francs-or qui avaient été placés en Russie par des industriels français dans des entreprises privées, notamment dans des entreprises qui possédaient des Français émigrés. Français de Russie et Français de France ont perdu, du fait de l'avènement du régime bolchéviste, tout ce qu'ils possédaient là-bas : mines, haut-fourneaux, usines, machines et capitaux.

On s'est évidemment occupé, en France, de recouvrer une partie, si faible fût-elle, de cette créance de 70 milliards de francs-papier. Mais comment procéder ? Quelques personnes ont préconisé une sorte de saisie-arrêt sur les règlements des achats qui sont faits actuellement en Russie par certains Français. Ceux-ci achètent du pétrole, du bois, du lin, du manganèse. Pourquoi ne saisisirait-on pas l'argent qui est donné en paiement et ne le porterait-on pas au crédit d'un compte qui serait ouvert aux créanciers français de l'Etat russe.

Malheureusement, les Soviets ont grand besoin, avant de livrer leurs marchandises, de se faire ouvrir d'avance des crédits. D'autre part, du jour où une opposition serait faite sur une de ses opérations, l'Etat russe arrêterait les autres.

Un ancien ministre et président du Conseil, M. Caillaux, a suggéré un autre moyen. Le monopole du commerce extérieur a été décrété en Russie. La France devrait faire de même en ce qui concerne ce pays et décider qu'il ne saurait désormais plus être acheté ou vendu aux Soviets que par l'intermédiaire d'un office qui aurait mission de veiller à ce « qu'il y ait balance entre les acquisitions et les fournitures ». Du coup, il serait impossible aux chefs de Moscou de constituer un trésor de guerre aux frais de la France et contre elle. Ce même office, qui achèterait directement pour le compte des importateurs français, leur céderait les produits ainsi acquis aux cours du marché français. « Le bénéfice qui résulterait de la différence des prix serait employé à indemniser les porteurs de rentes russes si lamentablement frustrés. »

On remarquera que, d'après ce projet, ou bien les Soviets passent par l'office central et les porteurs de rentes russes reçoivent de l'argent, ou bien lesdits Soviets n'y passent

pas, mais, alors, ils ne peuvent plus rien vendre en France.

Il sera intéressant de voir le sort qui sera réservé à la suggestion de M. Caillaux.

### Les complications intérieures de la politique française

Paris, 26 mai.

Les remous de politique intérieure qu'a produits, en France, l'élection de M. Doumer à la présidence de la République sont loin d'être apaisés. Mais ce n'est point la personne du nouveau président qui est en cause, ce sont les relations des socialistes avec les radicaux-socialistes qui sont en train, une fois de plus, de tourner à l'aigre.

M. Léon Blum, depuis quelques jours, s'en prend à M. Herriot. Après l'avoir accusé d'avoir « lâché » M. Briand et voté contre lui, il lui reproche maintenant son discours du 8 mai et toute son attitude à l'égard des problèmes de politique extérieure. M. Herriot, prétend M. Blum, n'est pas un « pacifiste » et reste bel et bien un « patriote ». Il ne veut pas entendre parler d'« Anschluss », il a des préoccupations de défense nationale ; bref, entre la conception socialiste de la paix européenne et la sienne, il y a un abîme.

M. Herriot a riposté par des coups de plume assez vifs. Il a traité de « charlatans » les socialistes, amis de M. Blum, et bel et bien rejeté sur leur patronage indiscret la responsabilité de l'échec de M. Briand au congrès de Versailles, le 13 mai. Ces jours derniers encore, il écrivait : « Le pacifisme, à son tour, deviendrait-il une industrie ? » Bref, M. Herriot voit dans la campagne socialiste dirigée contre lui une manœuvre électorale. Les socialistes se préparent ainsi à se poser, en 1932, devant le suffrage universel, en champions uniques de la paix.

La querelle, entre les cartellistes d'hier, est-elle sérieuse ou se réconciliera-t-on, demain, sur le dos des républicains nationaux ? Il semble bien que le conflit a pris une tournure assez grave et qu'une cassure, entre M. Herriot et M. Blum, puisse être envisagée comme possible.

Si elle se produisait, elle pourrait avoir d'assez grosses conséquences. Sur ce problème de la paix, les socialistes sont divisés, car M. Paul-Boncour ne partage pas toutes les idées de M. Blum ; par ailleurs, les radicaux-socialistes le sont aussi ; plusieurs d'entre eux, comme l'ont montré les débats de leur dernier comité exécutif, sont maintenant plus près de M. Blum que de M. Herriot. Serions-nous à la veille d'un fractionnement, à l'intérieur des deux grands partis de gauche, dont certains éléments risquent de rejoindre la majorité actuelle ? En d'autres termes, la fameuse concentration après laquelle on court depuis de longs mois serait-elle prochaine ?

On en prêtre le désir à M. Doumer, qui la souhaiterait comme don de joyeux avènement. On assure que M. Pierre Laval ne serait pas opposé à un remaniement ministériel, après le 13 juin. On fait état de l'accueil courtois que M. Herriot, comme maire de Lyon, a fait à M. Tardieu, lorsque ce dernier est allé, dans cette ville, haranguer les agriculteurs du Rhône et du Sud-Est. Déjà, pour cette incartade, véritable manquement à la discipline cartelliste, M. Herriot avait été tancé par M. Blum, qui a la prétention de régenter de haut le parti radical. N'a-t-on pas dit même, enfin, que, par son discours du 8 mai contre l'« Anschluss », M. Herriot avait virtuellement posé sa candidature à la succession de M. Briand au ministère des affaires étrangères ?

Mais, du côté des républicains du centre gauche et du côté des républicains modérés, que pense-t-on ? Il est certain que, dans les milieux de la gauche radicale, on a toujours souhaité le retour des radicaux-socialistes au bercail de la majorité. Mais ce retour pourra-t-il s'effectuer sans conditions ? Les radicaux sont restés, jusqu'ici, sur leur décision d'exclusive à l'égard du groupe Marin et de l'Entente républicaine démocratique. Abandonneraient-ils cette position d'intransigeance ? Sur tout cet aspect du problème, aucune clarté, jusqu'ici, n'a été projetée. Il ne s'agit pas, au reste, pour le moment, de tractations et de combinaisons, mais de bruits qui courent, de mouvements qui se dessinent, bref, de ces choses dont on a coutume de dire « qu'elles sont dans l'air », sans qu'on puisse encore les préciser ou les définir.

On le peut d'autant moins qu'il est un homme, intéressé au premier chef en cette affaire, qui n'a pas dit son dernier mot, et c'est M. Briand. Il est rentré à Paris, vendredi soir, sinon en triomphateur, du moins en victorieux. Son rôle à Genève a été de premier plan. Il y a joué sa partie avec maîtrise et, pour ceux qui l'ont vu à l'œuvre, il est évident qu'il a fait grande figure de pacificateur. Il n'est pas jusqu'au plan de coopération économique européenne qu'il a présenté qui n'ait fini par avoir, aux bords du Léman, une bonne presse, après avoir été accueilli avec quelque froideur.

Il faut faire état aussi de ses conversations avec M. Grandi, le représentant de l'Italie à Genève. M. Grandi, durant la session du Conseil,

a pris, à l'égard des projets d'accord austro-allemand, une attitude que certains n'attendaient pas. A nouveau, un rapprochement franco-italien se dessine-t-il ?

Quoi qu'il en soit, rentré à Paris, où il fut l'objet de manifestations de sympathies réelles, M. Briand a fui presque aussitôt le Quai d'Orsay et la capitale, laissant les journalistes et l'opinion aux prises avec le problème de sa démission. Il est allé se reposer, voire se recueillir, dans cette gracieuse vallée de l'Eure, à Cocherel, où il aime à vivre ses heures de détente en bourgeois campagnard, dans une propriété qu'il a eue à peu fort bien aménagée.

Quelle décision prendra-t-il ? On peut croire qu'il hésite, en dépit de ses affirmations répétées, à abandonner le Quai d'Orsay, surtout après les instances qui ont été faites auprès de lui pour qu'il y reste, par M. Pierre Laval et par d'autres personnalités. Il serait préférable, en définitive, qu'il demeurât à son poste, quelque mécontentement légitime qu'il éprouve des attaques de la presse qui l'a toujours combattu personnellement, tout en soutenant le gouvernement dont il fait partie.

On peut redouter, d'ailleurs, même pour lui, les conséquences de son départ. S'il s'en va, on ne voit plus bien quelle sera sa position dans l'Etat, mais on s'aperçoit qu'il risque de devenir le prisonnier involontaire des partis de gauche qui se serviront de lui comme d'une enseigne électorale et, à l'abri de l'autorité de son nom, en exploitant sa popularité, tourneront ces avantages contre les républicains nationaux, qu'ils accuseront d'avoir privé la France de son concours à l'extérieur et d'avoir atteint en lui la politique de paix, ce qui serait d'un déplorable effet. E. B.

### Les fêtes de sainte Jeanne d'Arc



S. M. LE CARDINAL BOURNE

archevêque de Westminster, que Sa Sainteté Pie XI a désigné comme légat aux cérémonies du cinquantième centenaire de la mort de sainte Jeanne d'Arc, à Rouen.

### A qui le Groënland ?

Copenhague, 26 mai.

A la suite d'une démarche faite par le Conseil de l'Arctique, demandant au gouvernement norvégien d'étendre la souveraineté norvégienne sur une partie du Groënland oriental, le ministre d'Etat, M. Stauning, a déclaré que, si les Norvégiens portaient atteinte d'une manière quelconque à la souveraineté danoise sur le Groënland, le gouvernement danois recourra au tribunal international, la souveraineté du Danemark sur le Groënland ayant été reconnue par tous les Etats, à l'exception de la Norvège.

### L'Allemagne et les réparations

Berlin, 26 mai.

Un journal anglais a annoncé qu'on projetait d'accorder à l'Allemagne un prêt de 2 milliards de marks pour remédier momentanément à ses difficultés économiques et permettre la continuation des paiements des réparations. Dans les milieux bien informés de Berlin, on n'a pas connaissance d'un tel projet. Un prêt semblable ne mettrait nullement fin aux difficultés économiques ni ne réglerait la question des réparations. L'Allemagne n'a pas besoin d'un nouveau prêt pour payer ses dettes des réparations.

### La révolte du Honduras

Mexico, 26 mai.

Le chef des rebelles du Honduras, le général Santos, annonce qu'il s'est emparé de Tela. Cette nouvelle semble en contradiction avec le communiqué officiel annonçant que les troupes gouvernementales avaient défait près de Tela les forces rebelles.

Le message du général Santos ajoute que les généraux rebelles Ferreira et Mandova marchent sur la Ceiba et Trujillo.

### En Espagne

L'état de siège à Cadix

Cadix, 26 mai.

Le capitaine général de l'Andalousie a publié une proclamation annonçant que l'état de guerre serait maintenu à Cadix et dans la région, sans limitation de durée, pour le maintien de l'ordre public.

### La fable de la collusion entre communistes et monarchistes

Madrid, 26 mai.

Une délégation communiste a été reçue par M. Alcalá Zamora. Le but de cette visite était de faire savoir que, contrairement à ce qu'a dit le gouvernement, les communistes n'étaient nullement d'accord avec les monarchistes pour agir contre la république et que le parti a donné son entière adhésion à la République. Les délégués ont demandé la liberté de propagande.

### Une grève

Barcelone, 26 mai.

On mande de Suria que les ouvriers travaillant aux mines de potasse se sont mis en grève « pour protester contre le régime d'oppression de l'entreprise ». Les mines et les usines ont été désertées. Les grévistes ont tenté d'envahir les bureaux de la compagnie. Le gérant et un représentant de cette dernière ont pris la fuite.

Le gouverneur a envoyé des renforts et un délégué pour rétablir l'ordre et apaiser le conflit.

### Démission du gouvernement polonais

Varsovie, 27 mai.

Au cours de la séance d'hier du cabinet, il a été décidé que ce dernier donnerait sa démission collective.

Le président de la République l'a acceptée. Le gouvernement a été chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'à la constitution du nouveau cabinet.

### AUX INDES

Bombay, 27 mai.

L'aile gauche du parti musulman a repoussé le compromis négocié par le nabab de Bhopal, ce qui rend la situation très délicate pour Gandhi. Ce dernier doit avoir prochainement une nouvelle entrevue avec le vice-roi pour l'entretenir des préliminaires de la conférence de Londres.

Bombay, 26 mai.

Les autorités ont découvert des fabriques de bombes dans diverses parties du pays.

### Les grèves du nord de la France

#### Une tentative

#### de conciliation du ministre du travail

Roubaix, 27 mai.

M. Landry, ministre du travail français, a reçu successivement les délégués de la commission intersyndicale patronale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing, ainsi que des syndicats ouvriers adhérent à la Contédération générale du travail et des syndicats libres.

Le ministre a réuni ensuite les délégués des syndicats confédérés, puis ceux des syndicats libres avec M. Ley, secrétaire général de la commission intersyndicale patronale.

A la suite de ces entrevues, il a été entendu que de nouvelles réunions auraient lieu aujourd'hui, mercredi, sous la présidence du ministre du travail.



M. LANDRY

ministre français du travail

**Les séditions portugaises**

Le Cap, 27 mai.

Le bruit court qu'un mouvement révolutionnaire aurait éclaté dans la colonie portugaise de l'Est africain. Aucune confirmation officielle n'a été reçue de Lourenço Marquez. Le *Johannesburg Star* écrit que plusieurs personnalités de la colonie, ainsi qu'un certain nombre de personnes récemment déportées du Portugal, ont été arrêtées.

**RUSSIE ET FINLANDE**

Helsingfors, 26 mai.

Un avion militaire soviétique détaché d'une flottille qui se trouvait à 20 milles au sud de Helsingfors a été aperçu au-dessus de la capitale finlandaise à une hauteur de 2300 mètres.

**Bagarre communiste**

Presbourg, 26 mai.

Lundi soir, les communistes de Kosuty (Bohême), se rendant à un meeting interdit par les autorités, ont lapidé le piquet de gendarmerie qui avait reçu l'ordre de les disperser. Les gendarmes furent obligés de tirer. Trois manifestants ont été tués, cinq grièvement blessés. Six gendarmes ont été blessés. Un député communiste, instigateur des désordres, a été arrêté. L'ordre a été rétabli.

**Nouvelles religieuses**

**Mgr Costantini en route pour la Chine**

Mgr Costantini, délégué apostolique en Chine, s'est embarqué le 20 mai, à Trieste, à destination de New-York, d'où il regagnera la Chine par la voie du Pacifique.

**A l'exposition coloniale de Paris**

On a particulièrement remarqué, dans les discours officiels d'inauguration, les hommages rendus à l'action missionnaire dans les pays de mission. Tour à tour, le maréchal Lyautey et le ministre des colonies, M. Paul Reynaud, rappelleront le travail civilisateur des pionniers de la foi catholique. Ils les remercieront, ceux de jadis et d'aujourd'hui, et témoignèrent à ces « hommes qui, après avoir renoncé à la richesse, ont renoncé à leur pays », leur estime et leur admiration.

Le nonce apostolique, Mgr Maglione, célébra la messe inaugurale dans la chapelle du pavillon des Missions.

**Prisonniers des communistes chinois**

Un télégramme arrivé à Rome annonce que les communistes ont envahi la Mission catholique de Chayuenkow, dans le vicariat apostolique de Laohokow (province de Hupeh, Chine), tué trois prêtres indigènes et saqué le Petit Séminaire. Le télégramme ajoutait que les rouges avaient fait prisonniers : Mgr Ermenegildo Ricci, ancien vicaire apostolique de Laohokow ; le R. Père Lazzeri, directeur du Petit Séminaire ; les Pères Santini, économiste, Chocacci et Maggini, tous trois franciscains italiens.

**Conversion d'un artiste japonais**

On mande d'Osaka (Japon) que M. François Xavier Okayama, artiste japonais bien connu, à qui on devait le tableau représentant le martyr de 28 missionnaires japonais, vient de recevoir le baptême avec toute sa famille. A l'occasion de sa conversion, il a prié Mgr Giardini, ancien délégué apostolique à Tokio, actuellement en route vers Rome, de remettre au Saint-Père plusieurs de ses tableaux.

**BEAUX-ARTS**

M. Albert Cingria, fils du peintre Alexandre Cingria, vient d'être l'objet d'une distinction flatteuse. Tandis qu'il achève ses études d'architecture au Polytechnicum de Milan, *ex-aequo* avec un camarade plus jeune, M. Minolletti, M. Albert Cingria a remporté un premier prix pour un projet très remarqué de jardin public au concours de jardins à l'italienne de Florence.

**Confédération**

**Les Suisses de Livourne**

Lundi a été célébré à Livourne (Italie) le centenaire de la fondation de la Société suisse de Livourne, fondée en 1831, alors que le Grand Duché de Toscane existait encore, par un groupe de Suisses allemands. La société fut principalement formée de Romanches venant des Grisons.

La cérémonie de lundi, à laquelle participa le ministre de Suisse à Rome, M. Wagnière, débuta par une visite aux tombes des fondateurs de la société. Des discours furent prononcés par MM. Wagnière, le poète Pietro Langel, consul suisse à Livourne, le président de la Société, M. Rodolphe Wasmuth, le président de la Société suisse de Milan, M. John Casal, ceux des sociétés de Florence et de Rome et enfin par le pasteur Luzzi.

Parmi les nombreux télégrammes reçus, celui de M. Motta, conseiller fédéral, chef du Département politique, a été particulièrement applaudi.

**GRAND CONSEIL SOLEUROIS**

Le Grand Conseil soleurois s'est réuni hier mardi en session ordinaire de printemps, sous la présidence de M. Walliser, rédacteur, conservateur. Il a approuvé les comptes d'Etat de 1930, accusant un déficit de 10,000 francs environ. Il a voté en outre des crédits supplémentaires au budget actuellement en exercice pour un montant de 244,000 fr. Ces crédits sont destinés à alimenter les caisses d'assurance-chômage et serviront aussi à exécuter des travaux pour occuper les chômeurs.

Une motion de M. Dietschi, radical, demandant l'augmentation de la compétence financière du Conseil d'Etat a été prise en considération.

Une autre motion du conseiller national Jaggi, sur le financement des assurances sociales par l'introduction de la chasse affirmée au lieu du système des patentes et par l'augmentation de l'impôt sur les plaisirs, a été développée par son auteur.

**THÉÂTRE DU JORAT**

**LA « BELLE DE MOUDON »**

Autour du vieux théâtre du Jorat (Mézières, Vaud) restauré, l'animation est grande. C'est qu'aussi bien cent cinquante personnes prennent part active aux répétitions générales de la *Belle de Moudon* auxquelles les magnifiques journées de samedi et dimanche ont été consacrées.

A l'exception de *Davel*, jamais œuvre n'avait exigé la mobilisation générale d'acteurs, chanteurs, musiciens aussi nombreux.

Et tout ce monde villageois se meut sous la baguette visible du chef d'orchestre et sous la baguette, invisible celle-là, du metteur en scène.

Il fait revivre dans ses costumes de l'époque, une page sinon de l'histoire, du moins des annales romantiques vaudoises, que l'auteur s'est plu à nous conter avec beaucoup de malice et toute la saveur du terroir.

Les décors sont maintenant plantés. Les costumes terminés. Et à ce propos, disons combien ces costumes, confectionnés par des collaborateurs de goût, d'après des maquettes de Jean Morax, contribueront à donner au spectacle une authentique et pittoresque couleur locale.

**L'« ÉCHO ILLUSTRÉ »**

On nous écrit :

Il nous revient de divers côtés que des agents peu scrupuleux présentent à nos familles des revues illustrées suisses en signalant que ces revues sont catholiques. Nous sommes en mesure d'affirmer que nous n'avons en Suisse romande, et imprimée en français, qu'une seule revue de famille catholique. C'est l'*Echo illustré*, créé sous les auspices de NN. SS. les évêques de Suisse romande.

**FAITS DIVERS**

**ÉTRANGER**

**Epidémie dans un couvent de l'Inde**

Une épidémie dont on ignore la nature a causé la mort de cinq pensionnaires du couvent du Bon-Pasteur, à Bangalore (Indes). Une vingtaine d'autres sont dans un état critique.

**L'assassinat d'un milicien fasciste**

Plusieurs arrestations ont été opérées à la suite de l'assassinat, dans la zone frontrière de Pola (Istrie), du milicien fasciste Bursich. Le *Piccolo* dit que la victime était particulièrement haïe par les antifascistes. Bursich avait en effet demandé l'autorisation de changer son nom slave de Bursich en celui de Buruni. En outre, il devait déposer au cours d'un procès qui commencera tout prochainement et dans lequel sont inculpés plusieurs individus.

**Une précieuse épave**

Le vapeur *Artiglio* a quitté Brest pour se rendre sur les lieux où repose l'*Egypt*, coulé pendant la guerre. Le navire a quatre scaphandriers à bord. L'état de la mer est favorable et va permettre aux scaphandriers de descendre pour reconnaître l'ouverture faite dans le premier pont de l'*Egypt* en septembre dernier. A cette date, on avait retiré le coffre-fort renfermant la clé de la chambre aux trésors, qui se trouve sous le troisième pont et qui renferme 6 tonnes d'or, 43 tonnes d'argent et 800,000 livres sterling.

**La chaleur en Italie**

A Milan, le thermomètre a atteint, hier mardi, à l'ombre, 31 degrés. On a enregistré 32 degrés à Rome et à Florence, 30 à Turin, Bologne et Venise.

**Déraillement**

Hier mardi, après midi, un train a déraillé entre les Kœurs et Saint-Mihiel (Meuse, France). Le fourgon de queue et la dernière voiture se sont couchés sur la voie. L'avant-dernière voiture a également déraillé. Deux voyageurs ont été tués.

**Accident d'aviation**

Un aéroplane s'est abattu près de Chicago. Ses quatre passagers ont été tués.

**Coureurs automobilistes tués**

Les coureurs automobilistes américains Joe Caccia et Clarence Growe ont été tués alors qu'ils s'entraînaient à l'autodrome d'Indianapolis en vue de la course des 500 milles. Leur automobile, par suite de la rupture d'un pneu, s'est écrasée contre un arbre et a pris feu.

**SUISSE**

**Une bagarre à Genève**

A Genève, hier soir mardi, vers 7 h. 30, une cinquantaine de jeunes gens, conduits par l'agitateur anarchiste Tronchet, ont fait une manifestation devant un magasin de la rue du Rhône où des ouvriers travaillaient (à salaires majorés) hors des heures réglementaires.

La police étant intervenue, il s'en est suivi une courte mais violente échauffourée qui s'est terminée par l'arrestation de 11 manifestants, dont Tronchet, qui, après interrogatoire, ont été conduits à la prison de Saint-Antoine.

**Attaqués par un ours**

A Saint-Sulpice (Vaud), hier après midi, mardi, un forain conduisait un ours, qu'il exhibait, à une fontaine. L'animal paraissait inoffensif, et il n'était pas muselé. Mais il s'irrita soudain et, faussant compagnie à son propriétaire, il se jeta tout à coup sur deux passants, M. Constant Krieg et son fils Paul, âgé de cinq ans. Ceux-ci s'enfuirent vers leur maison ; cependant, l'ours réussit à atteindre l'enfant, le renversa et le mordit cruellement. Le père, qui défendit son enfant avec courage, fut lui-même blessé au bras.

L'enfant dut être conduit à l'hôpital.

**Les passages à niveau dangereux**

Au passage à niveau d'Unterdorf-Schoeffland (Argovie), hier mardi, un cycliste, M. Fritz Hürzeler, a été atteint par un train. Il a succombé à ses blessures pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

**Noyées**

Hier matin mardi, on a retiré du Rhin, à Birsfelden (Bâle-Campagne), le cadavre d'une femme. Des recherches ont été effectuées et on a trouvé près de Muttentz divers vêtements et une adresse qui permettront probablement d'identifier le cadavre.

Le même matin, près de Münchenstein, on a retiré de la Birse le cadavre d'une jeune fille de vingt et un ans. On a pu établir que la jeune fille avait participé à un bal lundi après midi et qu'elle s'était éloignée pour ne plus revenir. On ne sait pas s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide.

**Les accidents de la route**

Près de la frontière allemande, à Léopoldshöhe (Bâle), une collision s'est produite, hier mardi, entre une motocyclette et une automobile. Le motocycliste a été grièvement blessé tandis que M<sup>lle</sup> Marie Othold, qui occupait le siège arrière, a été tuée.

**Deux ouvriers atteints par un bloc de pierre**

Un grave accident s'est produit hier après midi, mardi, à Bâle, dans un immeuble en construction. Un bloc de pierre de 4 quintaux est tombé sur le sol, blessant deux ouvriers. L'un d'eux fut si grièvement atteint qu'il est mort au bout de quelques minutes. Quant à l'autre, il a dû être transporté d'urgence à l'hôpital.

**Accident du travail**

Un grave accident s'est produit dans le tunnel des Loges (Neuchâtel), où l'on procède actuellement à la pose des câbles pour l'électrification. Un ouvrier, M. Jean Castelli, âgé de 64 ans, domicilié à Lausanne, travaillait à la pose d'un câble électrique. Il se trouvait sur le train. A un moment donné, il perdit l'équilibre et tomba sur la voie. Il eut les deux mains écrasées. On a dû procéder à l'amputation.

**Un motocycliste meurtrier**

Lundi soir, sur la route Lachen-Galggen (Schwytz), un motocycliste voulut devancer un cycliste ; il frôla ce dernier et le fit tomber. Le cycliste, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital où il a succombé.

La victime est un nommé Benoît Faessler, âgé de vingt-sept ans, marié et père de deux enfants. Quant au motocycliste, il a disparu sans avoir été reconnu.

**Les cambrioleurs de Vevey**

Les investigations de la police vaudoise de Sûreté ont établi, jusqu'ici, que Ding et Savoy, les deux cambrioleurs arrêtés samedi, ont commis 14 cambriolages, vols et délits divers partiellement avoués.

**L'accident de la chute du Rhin**

L'accident de canot de la chute du Rhin de lundi, à Neuhausen, s'est produit ainsi :

Le canot était occupé par deux jeunes gens, Ernest Zulauf et Karl Tehla, Tchèque. Tous deux étaient domiciliés à Zurich et faisaient partie d'une société ouvrière. Ils avaient accompli en canot le trajet de Kreuzlingen à Neuhausen. Ils avaient l'intention de se rendre lundi à Eglisau. Les deux jeunes gens naviguèrent, lundi matin, avant de poursuivre leur voyage, dans le bassin situé au bas de la chute du Rhin, mais commirent l'imprudence de trop s'approcher de la chute. Bientôt, le canot fut pris dans le remous. Ils tentèrent de se sauver à la nage et l'un d'eux réussit même à atteindre la rive. Cependant, lorsqu'il vit que son camarade luttait difficilement contre les vagues, il se porta courageusement à son secours. Tous deux se noyèrent.

**Un trésor**

Un habitant de La Chaux-de-Fonds, qui défrichait un coin de terre, a trouvé, sous un vieux mur, des piles d'écus et de pièces de deux francs au millésime de 1870-1878. La valeur de ce trésor est de plusieurs centaines de francs.

**Automobilisme**

**Le grand-prix de Genève**

Quelques nouveaux engagements sont parvenus au comité d'organisation du grand-prix de Genève ; ce sont ceux de Morel (France) sur BNC, Wimille (France) sur Bugatti et Romano (Italie) sur Bugatti.

Les coureurs suisses seront également au départ. Gîttons Stuber, sur Bugatti, Karrer, de Zurich, qui pilotera une Bugatti, 2300 cm<sup>3</sup>, Kessler sur Alfa-Roméo, 1500 cm<sup>3</sup>, Markiewicz sur Austin 750 cm<sup>3</sup> à compresseur et Avondet sur Bugatti, 1500 cm<sup>3</sup>.

Notons, en outre, la venue presque certaine d'une équipe italienne dirigée par Materassi avec trois voitures Talbot : une huit-cylindres 2100 cm<sup>3</sup> et deux huit-cylindres 1500 cm<sup>3</sup>.

**LES SPORTS**

**Les courses hippiques de Morges**

Les courses hippiques de Morges auront lieu samedi 30 et dimanche 31 mai. Le samedi et le dimanche matin seront réservés aux différentes épreuves de concours hippiques. Le dimanche après midi, six épreuves de courses proprement dites et une épreuve de concours hippique sont prévues.

On verra, cette année, à Morges, une participation probablement encore jamais atteinte depuis les 35 années d'existence de ces courses de chevaux.

La nouvelle piste de « steeple-chase » en huit a été perfectionnée encore et toutes les mesures ont été prises par le comité organisateur pour permettre aux différentes épreuves de se dérouler dans les meilleures conditions possibles de régularité.

**TRIBUNAUX**

**Contre des abattoirs privés**

Le Tribunal fédéral a annoncé au Conseil d'Etat de Bâle-Ville qu'il n'a pas pris en considération le recours de droit public interjeté par la société des maîtres-bouchers de Bâle contre la concession accordée à la maison Bell de construire et d'exploiter un abattoir privé, le Conseil fédéral ayant abrogé cette concession.

**Echos de partout**

**M. DOUMERGUE ET LA CULTURE DU COTON**

En typographie, il arrive parfois que des lignes se trouvent placées ailleurs que là où elles doivent. Ainsi, on pouvait lire, l'autre jour, dans un journal de Paris :

« M. Gaston Doumergue a la ferme intention de s'adonner à la culture du coton, si rémunératrice dans toute la région. »

La nouvelle, de prime abord, a pu surprendre. Une lecture plus attentive permettait de se rendre compte que le texte de l'article concernant M. Doumergue se continuait par des lignes qui se rapportaient à une information agricole.

Cela rappelle une autre erreur qui eut en son temps un énorme succès. Cela se passait il y a environ trente ans. M. Charles Dupuy, ancien président du Conseil français, avait été entendu dans l'enquête de la Cour de Cassation sur la révision de l'affaire Dreyfus. Un journal annonça :

« M. Charles Dupuy, Bien que son identité soit parfaitement connue, il a refusé de donner son nom et sa profession pour ne pas déshonorer sa famille. »

**MOT DE LA FIN**

Une dame à un paysan :

— Brave homme, vous tenez vos cochons beaucoup trop près de votre habitation.

— Le médecin me l'a déjà dit, Madame, mais je ne vois pas le tort que ça peut leur faire.

**Pour la langue française**

Employer de nouveau ne doit pas s'exprimer par *réemployer*, mais par *remployer*, selon l'Académie.

**La momie vengée**

par Paul SAMY

Profitant de l'absence des propriétaires de la bijouterie de la rue Saint-Ferréol, qui, dès le samedi, avaient quitté Marseille pour se rendre à la campagne, ils avaient forcé la porte du magasin qui donne sur l'allée de l'immeuble, à quelques mètres de la loge du concierge, et avaient fait main-basse sur d'énormes quantités de bijoux.

Détail curieux, ils n'avaient volé aucune des riches pièces d'argenterie qui garnissaient les vitrines du magasin, mais ils n'avaient laissé aucun objet d'or, bagues, montres, bracelets, penditifs.

De même, ils n'avaient pas touché à quelques colliers de perles d'un grand prix qu'il leur était facile de joindre au butin qu'ils emportaient.

Les journaux constataient, à ce sujet, que les voleurs avaient dû opérer en toute sécurité et en silence, car ni les voisins ni les habitants de la maison n'avaient entendu le moindre bruit.

La rue, d'autre part, était très passagère jusqu'à 1 heure du matin, ce qui faisait croire que le cambriolage avait dû s'effectuer entre ce moment et 4 heures, qui est la vraie nuit de Marseille.

Les récits finissaient tous par « la police informe ». Mais, tous, aussi, formulaient le souhait qu'on mit un terme à ces trop fréquents

cambriolages dont Marseille n'avait pas le monopole, et qui se produisaient presque chaque semaine sur quelque point du pays.

— Voilà, fit Robs à miss Nora et à de Kérouet, qui avaient écouté sa lecture, un petit événement local auquel je m'attendais, et qui m'explique la présence d'Harvey dans ces parages. On le suit à la trace, comme dit M. Thompson. C'est sans doute au bar de Provence qu'il prépare son coup et c'est pour en surveiller l'exécution qu'il a quitté l'hôtel samedi.

— Pour prendre le train au Prado ? coupa Maxime.

— Il ne s'est pas plus embarqué à cette gare qu'il n'a pris le bateau pour Malte, répondit le détective. Ce sont des alibis qu'il se crée, comme il se couvre d'un masque anglais pour dérouter les recherches. Mais, à cette heure, il doit être loin, dans quelque autre ville, sous un nouveau nom d'emprunt, et sous un autre aspect. Il n'y a que son visage qu'il ne peut pas changer.

— Il lui suffirait de porter la barbe, remarqua miss Nora.

— Je crois qu'Harvey l'aurait fait, dit Robs, s'il avait su qu'on possédait son portrait. Mais, personne ne devant le connaître, il vit dans cette sécurité du visage.

— Qui n'aura qu'un temps, s'écria la jeune fille, et je saurai bien, au besoin, lui arracher moi-même son masque.

Maxime allait protester d'un geste. La présence du détective le retint, car, pour ce dernier, comme pour tout l'équipage, il n'était que le commandant.

Leur amour demeurait secret pour tous. Seule le connaissait, ou du moins l'avait connu, milady Merson, car la disparition de l'officier

français avait eu pour elle la signification d'une rupture dont elle s'indignait encore chaque fois que le nom de Kérouet revenait dans ses entretiens avec sa fille et son gendre.

**XVIII**

L'amirale Merson regretta un jour le sévère jugement qu'elle avait porté contre celui auquel était allée pendant longtemps toute sa sympathie.

C'était plusieurs mois après que le *Keepsake* avait quitté la Tamise. Le capitaine Werley, entrant un soir dans le salon d'Endell-Street, où sa femme l'avait précédée, brandit devant elle et Mme Merson la feuille d'un journal.

— Belle-maman, fit-il, je vous apporte des nouvelles indirectes de notre jolie fugitive, miss Nora. J'ai trouvé dans ce journal une autre nouvelle que je vous donne en cent de deviner.

— Epargnez-moi cet effort, Edward, fit-elle, et expliquez-vous. Je n'aime ni les rébus, ni les mots croisés.

— Que je vous dise d'abord que cette feuille, ou ce morceau de feuille, provient du journal français le *Yacht*, organe du Yacht-Club de France. Il contient la liste des bateaux de plaisance qui sont inscrits sur les contrôles de l'association maritime, et aussi des relations intéressantes sur les excursions de quelques-uns de ces yachts.

— Ah ! nous y voici, dit Mme Merson.

— Au bas d'une colonne se trouve l'écho suivant que je vous traduis : « Notre flotte de plaisance vient de s'enrichir d'une nouvelle et fort belle unité. L'ancien grand yacht brésilien *Columbia* s'appelle maintenant le *Keepsake*, et, bien que ce nom soit anglais, le bateau

navigue sous pavillon français et s'inscrit à notre Club avec Le Havre pour port d'attache. »

— Le *Columbia*, c'est le yacht que Nora a acheté ; elle me l'avait dit, interrompit Mme Werley.

— Moi, je l'ignorais, fit le capitaine, et je l'apprends par les lignes suivantes : « Cette puissante et élégante unité est la propriété d'une grande dame anglaise, Mme Nora Markett, qui voyage en compagnie d'un nombreux personnel. »

— Pourquoi Mme Markett si c'est Nora ? demanda Mme Werley.

— Moi, je comprends, dit Mme Merson. Nora a eu ses raisons pour prendre le nom de jeune fille de sa mère, mon amie, qui était une Markett, de Liverpool. Et après ? demanda-t-elle.

— Après ? fit le capitaine Werley. Voici la révélation. Le journal ajoute : « L'équipage qui monte le *Keepsake* est presque entièrement français. Ils a été recruté parmi nos marins bretons par un ancien officier, le commandant de Kérouet. On ne pouvait le placer entre de meilleures mains. Tous nos vœux de brillante croisière accompagnent le *Keepsake*. »

— De Kérouet commandant le bateau de Nora ! s'écria Mme Merson. Mais ils nous ont joué une affreuse comédie. Ah ! la petite cachottière ! Qui aurait dit cela en la voyant toute larmoyante de la disparition de son fiancé ?

— Ne vous avais-je pas mis en garde, fit le capitaine Werley, contre un jugement trop précipité sur notre ami, dont je connaissais toute la droiture ? De Kérouet a donné sa démission pour suivre celle qu'il aimait.

— Que ne l'eût-il épousée, expliqua Mme Werley, c'est elle alors qui l'aurait suivi.

— Ceci, dit Mme Merson, est une autre question à laquelle il m'est impossible de répondre, le secret m'en ayant été confié tout à tour par les deux amoureux, ce qui me fit croire à une rupture quand M. de Kérouet disparut. Je lui fais amende honorable, et le lui écrirai quand je saurai où l'atteindre. Avez-vous son adresse, Edward ?

— Non. L'ami qui m'envoie cette coupure du *Yacht* est en villégiature à Nice. C'est là, dans le petit port de la ville, qu'il vit arriver le bateau dont le nom l'intrigua, et c'est en cherchant dans ce journal spécial ses particularités qu'il découvrit la note dont il me fait part : « Qu'est-ce que c'est, m'écrivit-il, que cette dame Markett qui se paye ce luxueux bâtiment et le fait naviguer sous pavillon français ? Tu dois connaître cela, toi, homme de mer. »

— Répondez-lui à côté, Edward, fit Mme Merson. Vous désobligeriez Nora en dévoilant à votre ami son nom véritable. Je ne peux pas vous en dire davantage.

— Comptez, mère, sur ma discrétion, reprit l'officier. Quant à l'adresse de Mme Markett, c'est celle de son yacht. Seulement, où le prendre ? Il était à Nice quand mon ami m'écrivit. Il se pourrait qu'il n'y fût plus quand votre lettre y arrivera. Et j'imagine que, voyageant incognito pour des motifs que je ne cherche pas à deviner, miss Nora ne tient pas à correspondre avec le reste du monde et ne donne pas à la poste les escalas de son bateau.

(A suivre.)

La vie économique

La marque d'origine pour produits suisses

Le Comité central pour une marque d'origine suisse, à Berne, Bundesplatz, 4, nous écrit : C'est un signe réjouissant de solidarité de la part du public acheteur de donner, en général, la préférence aux produits suisses, lorsque ceux-ci sont de même prix et de même qualité que les produits étrangers. Jusqu'à ce jour, malheureusement, il n'était pas possible de distinguer, au premier coup d'œil, un produit indigène d'un produit étranger. On ne peut pas exiger non plus que le public se renseigne chaque fois au sujet de la provenance de l'article de chaque article en particulier.

Une grande action a été organisée dernièrement, pour marquer tous les produits suisses d'un signe commun permettant à tout acheteur de les reconnaître à première vue. Le choix est tombé sur l'arbalète, l'arme de Tell.

Une marque d'origine suisse sera particulièrement bienvenue à une époque où l'industrie et l'agriculture ont tant de peine à occuper la main-d'œuvre. La marque d'origine, en faisant de la réclame aux produits suisses, aidera à réduire le chômage autant qu'il est matériellement possible de le faire.

Nous apprenons que de nombreuses associations et des maisons importantes se sont déjà prononcées en faveur d'une marque d'origine commune.

Le chômage

Les offices du travail avaient en attente, le 30 avril, 16,036 demandes d'emplois (contre 19,919 à la fin du mois précédent et 8791 à la fin d'avril 1930) et 4594 offres d'emploi (contre 4722 à la fin du mois précédent et 4378 à la fin d'avril 1930). Ainsi, le chômage marque un nouveau recul, qui est en majeure partie le fait de la saison.

Le coût de la vie

L'indice suisse du coût de la vie était, à la fin d'avril, à 151 (juin 1914 : 100), contre 153 à la fin du mois précédent et 158 à la fin d'avril 1930. La cherté de la vie a donc encore diminué en avril dernier.

La crise

La verrerie de Monthey, qui occupait encore 120 ouvriers, a fermé ses portes pour un mois pour cause de difficultés financières dues à la crise et à la concurrence.

La douane américaine et les gibus français

Trois demandes de réduction de tarifs douaniers pour les chapeaux hauts de forme — demandes émanant des exportateurs français — ont été rejetées par la commission des tarifs douaniers de Washington.

PETITE GAZETTE

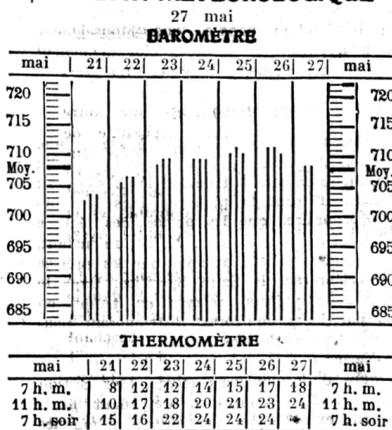
Un timbre commémoratif

Le Conseil fédéral a autorisé le Département des postes à émettre une série de timbres commémoratifs de la conférence internationale de désarmement qui se tiendra à Genève.

Un nouveau paquebot

Le transatlantique *Empress of Britain*, de la Canadian Pacific C<sup>o</sup>, dont la construction a coûté 75 millions de francs or, est parti ce matin mercredi, pour son premier voyage vers Québec et Montréal. Le navire a une longueur de 758 pieds. Il a été lancé en juin dernier, sa vitesse sera suffisante pour faire la traversée en trois jours et demi.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



**Meilleur Laxatif**

**GRAINS DE VALS**

**un seul** au repas du soir

**resultat lendemain matin**

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 26 mai  
Le Conseil nommé MM. Emile Moutlet, à Rossens, officier d'état civil et Marcel Duerst, audit lieu, suppléant du prénommé.  
— Il autorise la paroisse de Wünnewil à vendre des immeubles.  
— Il alloue aux officiers de l'état civil un émolument extraordinaire par feuillet ouvert dans chaque registre des familles.

Cercle social universitaire

M. l'abbé Savoy donnera à l'hôtel des Corporations ce soir mercredi, à 8 h. 30, une conférence sur le sujet suivant : *La nouvelle encyclopédie sur la question sociale*. Invitation cordiale aux étudiantes et aux étudiants.

Dans la dernière séance, M. le Dr Jordan a retracé l'histoire de l'Arbeiterbund (Union ouvrière suisse, 1887-1920). C'est au congrès d'Aarau que les diverses associations ouvrières — socialistes, radicales, chrétiennes — formèrent cette union afin de constituer un secrétariat fédéral. Le secrétaire Greulich fit d'importantes enquêtes scientifiques. L'Union intervint à diverses reprises au sujet des assurances contre la maladie et les accidents ; à la suite d'un rapport de M. Decurtins, elle travailla à la loi sur les fabriques ; M. Decurtins, qui fit applaudir l'encyclopédie *Reum Novarum* au congrès de 1893, déclencha le mouvement pour la législation internationale du travail.

Cependant, les causes de dissensions se multipliaient ; la principale était l'activité pratique du secrétariat et la propagande de Greulich pour l'Union syndicale. En 1897, M. le Dr Beck vota l'entrée des catholiques dans l'Union, qui promit alors la neutralité ; mais bientôt, elle accepta le principe marxiste de la lutte des classes (1906) et interdit les syndicats chrétiens. En 1918, l'Union syndicale se lança tête baissée dans le bolchévisme ; aussi, le 5 décembre de la même année, les ouvriers chrétiens trompés reprirent leur indépendance et fondèrent l'Union chrétienne-sociale suisse. En 1920, enfin, eut lieu la dissolution définitive de l'Arbeiterbund.

Bénédiction de drapeau

La Société de chant de la paroisse d'Ursy, affiliée depuis quelque temps aux Céciliennes du diocèse de Saint-Henri, célébrera, dimanche 31 mai, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, la section fera bénir son drapeau, œuvre de M. le professeur Cattani et des Sœurs du Couvent de la Fille-Dieu. M. Henri Demierre, à Vauderens et Mme Céline Périsset, à Ursy, rempliront les fonctions de parrain et de marraine. Les délégués de plusieurs Sociétés sœurs participeront à la fête avec leurs drapeaux.

Concert d'orchestre

Rappelons le concert de l'Orchestre de la ville de Fribourg, qui aura lieu, demain soir, jeudi, dans la grande salle du Capitole. Les nombreux membres passifs et amis de l'Orchestre jouiront ainsi d'une salle plus grande et plus confortable. Au sujet que le programme comprendra d'abord deux œuvres pimpantes et fraîches, bien que très classiques, de Mozart et de Haydn : l'Ouverture de *Così fan tutte*, et la deuxième symphonie. Dans une note plus grave, on entendra la sérénade de Brahms. Notre orchestre s'est encore assuré le concours de la *Mutuelle*, l'excellent chœur d'hommes déjà connu du public fribourgeois. La *Mutuelle* chantera *a cappella*, sous la direction de M. Hug, le *Message Printemps*, de Wiesner, et sous la direction de M. Gaimard, chef d'orchestre, *Le bonheur d'Edenhall* où l'Orchestre a une partie importante. Les soli seront donnés par M. le préfet Renevey, ténor, et M. Fernand de Weck, basse.

Comme de coutume, les membres passifs de l'Orchestre de la ville de Fribourg et de la *Mutuelle* auront l'entrée libre, moyennant présentation de leur carte de membre.

Sondages thermométriques

M. Samuel de Perrot, ingénieur, a publié dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* le rapport suivant :

Le lac a continué de se refroidir du commencement de l'année au 16 mars, où il a atteint son point le plus bas, 4°45. Ce jour-là, la température était absolument uniforme d'un bout à l'autre de la section et de haut en bas. Le 25 mars, la moyenne s'élevait à 4°7, le 8 avril à 4°94 et le 1er mai à 5°91. L'année 1931 se trouve entre les années 1930 et 1929 tout en se rapprochant, ces derniers temps, de la première.

L'accroissement de température est de 1° par 22 jours, ce qui est un peu plus rapide que celui de 1° en 24 jours pour 1928 et promet pour l'été prochain.

Le lac s'est fortement réchauffé ; la couche chaude forme une cuvette traversant le lac, dont le fond, à 18 m. sous la surface, a 7°. C'est cette couche relativement chaude que les palées occupent momentanément pour le plus grand bien des pêcheurs. Au-dessous et jusqu'à 40 m. de profondeur, l'eau a 6°, puis 5° à partir de 100 mètres.

L'Aar et le lac de Bièche sont descendus à 2°7 le 11 mars ; le 2 mai, Hagneck marquait 10°5, Nidau 8°, la Saugne 9°55 et la Thielle 9°65. Au commencement de l'année, le lac était en crue, puis il a baissé jusqu'à fin février, pour remonter fortement en mai. Le sommet de la crue a été atteint au commencement d'avril ; depuis, le lac se maintient à peu près au même niveau.

Produits pharmaceutiques

Nous avons reçu la lettre suivante :  
Nous avons lu avec un vif intérêt les réflexions que la *Liberté* a publiées dans le numéro du 19 mai, sous le titre : « Produits de pharmacie et de droguerie ».  
C'est avec plaisir que nous constatons le mouvement de solidarité qui commence à renaître dans les milieux fribourgeois. Cette nouvelle tendance, que vous avez l'obligeance de soutenir, est certainement le résultat d'un regain de civisme engendré par la crise économique actuelle ; c'est peut-être aussi le fruit de nombreuses expériences qui n'ont pas toujours donné entière satisfaction à ceux qui les ont tentées.

Il est intéressant de constater comme l'esprit critique est en général peu développé chez les profanes en matière d'hygiène et de thérapeutique. Notre devoir est de ne pas abuser de cette lacune. Espérons que peu à peu le public se rendra compte de la valeur de cette réclame tapageuse qui foisonne dans des catalogues provenant des quatre coins du monde. Sollicité par ces merveilleux boniments, il voudra bien venir se renseigner auprès de nous avant de faire sa commande. Nous lui garantissons le meilleur accueil et il l'évitera, en tous cas, au moins des frais de ports et d'emballages, qui ne sont pas toujours négligeables, ainsi que les risques de commandes exagérées.

Il n'est du reste pas inutile de rappeler ici que la plupart des articles pharmaceutiques sont des produits qui échappent au contrôle du client (même les Eaux de Cologne). Ils devraient donc s'acheter de préférence chez le pharmacien dont la renommée n'est pas née de cette réclame.

Enfin, pour de multiples raisons, qu'il serait trop long d'énumérer ici, le pharmacien n'a pas à publier périodiquement une liste de « nouveautés ». Qu'il suffise de faire savoir que les vraies « nouveautés pharmaceutiques » sont des nouveautés médicales qui n'intéressent que les médecins. Si, par contre, on entend par ces mots les spécialités qui, parce qu'elles ne font en tous cas pas de mal, peuvent se vendre à chacun, il est de fait que les fabricants se chargent eux-mêmes de la réclame pour autant que l'autorisation leur en est accordée par la Police cantonale.

Pour la Société fribourgeoise cantonale de pharmacie : J. Aug. Cuony, président.

On se souvient que nous signalions, à nos pharmaciens et droguistes de Fribourg et du canton, l'utilité qu'il y avait pour eux de faire connaître les produits pharmaceutiques qu'ils vendent afin de lutter contre la concurrence qu'on leur faisait par des catalogues du dehors. Ils apprécient notre sollicitude, mais paraissent vouloir passer outre à nos conseils.  
Il y a deux sortes de commerçants : ceux qui attendent la clientèle et ceux qui la préviennent ; généralement, ce sont ceux de la seconde catégorie qui réussissent le plus dans les affaires. Les vendeurs de produits pharmaceutiques n'échappent pas à ce classement. Les catalogues du dehors sont une manière très profitable de gagner des acheteurs au détriment de la discrétion de nos pharmaciens. Ils n'annoncent pas les produits qu'ils peuvent servir. Si nos pharmaciens pensent que le public ira les interroger sur les produits qu'ils peuvent vendre, ils font erreur.

Promenade du Technicum

On nous écrit :  
La course traditionnelle du lundi de Pentecôte laissera aux élèves de l'internat du Technicum d'inoubliables souvenirs. Sous la conduite de M. l'abbé Basaglia, directeur de la maison de famille, et accompagnés de quelques invités, les soixante-dix jeunes gens partirent vers 6 heures du matin, en autocars, pour le Schwefelberg. La traversée de la Singine leur révéla les charmes de la campagne en pleine floraison, et l'ascension de l'Ochsen, les beautés de l'alpe, où les premières fleurs s'ouvrent tout près des champs de neige. Tous les groupes ne gagnèrent pas le sommet rocheux de la montagne. Plusieurs, dociles aux suggestions du moindre effort, s'arrêtèrent à mi-pente. Tous connurent cette joie si complète : quelques heures de repos dans le bon air des hauteurs.

Après un excellent dîner aux Bains du Schwefelberg, les promeneurs gagnèrent Thoun par le Selibühl.

Ils n'envièrent point le sort de valeureux artilleurs s'exerçant aux abords de la place d'armes. Un arrêt sous les ombrages du parc du château de Schadun leur permit d'admirer le lac, les verdoyantes collines qui s'y reflètent et les Alpes de l'Oberland, ce fond de décor si impressionnant.

Nos techniciens se dirigèrent ensuite sur Berne ; après une visite à la Fosse aux Ours, un tour de ville et une descente à la Grande Cave, ils regagnèrent Fribourg à l'heure où la nuit tombait déjà sur les collines nuithoniennes.

Au radio

M. Jules Collaud, directeur de l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve, fera, ce soir mercredi, 27 mai, entre 8 h. et 8 h. 1/2, une conférence à la station d'émission de Sottens avec le sujet : *Réflexions avant la montée à l'alpage*.

Cette conférence, qui sera diffusée, intéressera certainement de très nombreux auditeurs et notamment les agriculteurs.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Fête de chant de Montet. — En vue de faire une répétition générale des chœurs d'ensemble (unique répétition possible), les sociétés de chant de Fribourg prenant part à la réunion de Montet sont priées de se rencontrer, vendredi soir 29 mai, à 8 heures 1/4, à la salle du Cercle du commerce. On désire vivement la présence de tous les exécutants.

Dernière heure

La politique française

Paris, 27 mai.  
Le *Journal* dit que M. Briand a reçu, hier mardi, dans le courant de la journée un certain nombre de ses amis personnels et que plusieurs de ceux-ci ont emporté de leur visite l'impression que nul fait politique d'importance ne marquerait la rentrée du Parlement qui est fixée à demain jeudi, 28 mai.

Le nouveau régime espagnol

Barcelone, 27 mai.  
(Havas.) — La motion approuvée par la majorité de la municipalité de Barcelone demandant la suppression de la Compagnie de Jésus à l'instar de ce qui a été fait par d'autres municipalités a produit ici une certaine effervescence dans les milieux religieux, qui s'est traduite surtout en protestations. De nombreuses associations religieuses ont adressé aux autorités des protestations. On croit savoir que les Jésuites de Catalogne ont pris leurs dispositions pour une expulsion éventuelle. Les novices qui n'avaient pas encore prononcé leurs vœux ont quitté les convents en attendant la solution de la crise. Les novices qui ont déjà fait leurs vœux quitteront Barcelone pour Rome, où ils continueront leurs études. Certains religieux connus pour leur activité scientifique partiront pour d'autres résidences, notamment en Amérique.

Les dettes de guerre et les Etats-Unis

Londres, 27 mai.  
(Havas.) — M. Davis, président d'une grande banque anglaise, de retour de la conférence des Chambres de commerce internationales à Washington, a déclaré que, dans les milieux politiques et financiers américains, on n'est pas disposé à envisager une annulation des dettes de guerre. On se rend compte cependant que la prospérité des Etats-Unis est surabondante à l'amélioration de la situation économique mondiale. Dans cet esprit, on serait assez favorable à l'octroi d'un moratoire de 3 à 4 ans concernant le paiement de la dette anglaise à l'Amérique.

La crise en Autriche

Vienne, 27 mai.  
La solution des difficultés financières occupe les esprits. L'accord semble devoir se faire sur un impôt, une réduction de 5 % sur les traitements, un impôt sur les célibataires et une hausse des droits de douane sur le café et le thé.

On espère éviter une crise ministérielle, qu'on regarderait comme périlleuse dans les conjonctures présentes.

L'alliance des catholiques avec les agrariens et les nationaux allemands sera maintenue.

Le sauvetage de la *Kreditanstalt* est assuré ; mais on envisage avec inquiétude les conséquences que la perte de capitaux éprouvée aura pour le pays et celles du resserrement du crédit sur l'activité économique.

L'Encyclique et le socialisme

Londres, 27 mai.  
On mande de Lossiemouth au *Daily Herald* : M. Macdonald suit avec la plus grande attention la controverse soulevée par l'Encyclique, aux termes de laquelle nul ne saurait être à la fois bon catholique et socialiste. Avant de faire une déclaration à ce sujet, dit le *Daily Herald*, M. Macdonald veut connaître l'interprétation donnée par les autorités ecclésiastiques à l'Encyclique.

La crise ministérielle en Belgique

Bruxelles, 27 mai.  
Le roi a convoqué au palais, le vicomte Poulet, ministre d'Etat catholique, chef des démocrates flamands.  
Le roi a offert à M. Poulet de prendre la succession de M. Jaspar. M. Poulet a refusé, pour raison de santé.

Le ménage royal roumain

Vienne, 27 mai.  
Des informations de Roumanie disent que les autorités ont reçu l'ordre de faire disparaître des édifices publics les portraits de la princesse Hélène, mère du prince-héritier Michel.  
Le journal *Patria* dit que les autorités militaires ont été avisées que la princesse Hélène ne devait plus être traitée comme un membre de la famille royale et qu'il n'y avait plus à lui rendre les honneurs.

Mort d'un député travailliste anglais

Londres, 27 mai.  
Le député travailliste et fonctionnaire de l'Union des cheminots Thomas Lowth est décédé, hier mardi, à l'âge de 73 ans. Ce décès nécessite une élection partielle dans la circonscription d'Ardwick (Manchester). Lowth avait obtenu aux dernières élections 20,000 voix, tandis que son concurrent conservateur féminin ne réunit sur son nom que 3000 voix.

Les communistes en Suède

Stockholm, 27 mai.  
(Havas.) — Le ministre de la justice a pris l'initiative d'une action judiciaire contre cinq journaux communistes pour avoir insulté le gouvernement à l'occasion des troubles récents d'Aadalen.

Les grèves de protestation qui avaient éclaté à la suite de ces troubles sont maintenant toutes terminées. Seul un conflit qui avait éclaté dans une entreprise pour une question de salaires n'a pas encore été réglé.

L'expérience du professeur Piccard

Augsbourg, 27 mai.  
(Wolff.) — Le professeur Piccard a pris le départ ce matin, mercredi, à 3 h. 56, par un temps relativement favorable. Le ballon prit bientôt de la hauteur et se dirigea sans difficulté vers le nord-est. C'est à 11 h., hier soir, mardi, qu'on avait commencé les opérations de gonflement du ballon. A 3 heures du matin, tout était prêt.

Un nombreux public se pressait sur les lieux du départ. Le service d'ordre avait été organisé de manière rigoureuse, de sorte que même les journalistes ne purent pas s'avancer vers l'aéro-néf, qui porte les couleurs suisses.

Augsbourg, 27 mai.  
A 7 h. 30, le ballon du professeur Piccard était à une centaine de kilomètres au nord-est d'Augsbourg. Il avait alors atteint une altitude de 7000 à 8000 mètres.

L'aviateur Ahrenberg

Stockholm, 27 mai.  
(Havas.) — L'aviateur Ahrenberg, de retour de sa randonnée au secours de l'explorateur français Courtauld au Groënland, a été chaleureusement acclamé par la foule.

Débris d'hydravion

Barcelone, 27 mai.  
(Havas.) — On mande de Ronza que près du Cap de Creus (Espagne) des pêcheurs ont trouvé les débris d'un appareil d'aviation. On croit qu'il s'agit d'un hydravion appartenant à un multimillionnaire, tombé dans les environs, l'hiver dernier.

Un sous-marin russe n'est pas remonté

Moscou, 27 mai.  
Le 22 mai, à 4 heures, dans le golfe de Finlande, par 59 degrés 51' de latitude et 24 degrés 51' de longitude, le sous-marin N° 9 de la flotte de la Baltique effectuant un exercice d'immersion n'est pas revenu à la surface, pour une cause encore inconnue. Avertis par d'autres sous-marins se trouvant dans les environs, deux avions ont été envoyés sur les lieux de l'accident et ont établi la présence de taches d'huile. Des travaux de sauvetage ont été organisés, mais la profondeur de la mer à cet endroit les rend très difficiles. En effet, on compte à l'endroit où s'est produit l'accident une centaine de mètres de profondeur.

Bateau américain coulé

New-York, 27 mai.  
(Havas.) — Le cabotier *Sea Fox* a coulé pendant les fêtes de la Pentecôte, à Long Island Sound (Etats-Unis). Il y avait 8 personnes à bord. Le corps d'une femme qui, croit-on, était au nombre des voyageurs, a été repêché.

Les accidents de la route

Paris, 27 mai.  
Le *Matin*, faisant le bilan des accidents de la route au cours des vacances de la Pentecôte, déclare que le nombre des morts s'est élevé à quarante-trois et celui des blessés, à cent cinquante, environ.

A un passage à niveau

Evian, 27 mai.  
Une fillette, Henriette Frossard, jouait avec sa sœur, près d'un passage à niveau, et s'était aventurée sur la voie pour y prendre une poupée qu'elle avait oubliée. Elle fut atteinte par une locomotive et grièvement blessée. Elle a succombé quelques heures plus tard.

Disparition d'une valise

Milan, 27 mai.  
Peu avant le départ du train direct de Paris à 17 heures 25, une dame américaine s'aperçut de la disparition d'une petite valise, contenant de l'argent et des bijoux, pour une valeur de 18,000 dollars (90,000 francs suisses). La police a immédiatement entrepris des recherches.

SOMMAIRES DES REVUES

*Le Correspondant* ; 25 mai. — L'histoire religieuse d'il y a cent ans I. : Pierre de la Gorce. — Catholicisme et élites intellectuelles dans l'Allemagne et la France d'après-guerre I. : Robert d'Harcourt. — L'abbé Perreye : Philippe Ponsard. — Les forces nouvelles, Roman. III. : Marthe Patze. — Vie de Chatterton, II. : Bravig Imbs. — Sur un livre de M. Georges Goyau : A. Vincent. — Le rosaire de Jeanne. — Poèmes : Amélie Murat. — Les idées et les faits sociaux : Max Turmann. — La musique : Jean Lafolloye. — Les livres. — Général Ibos. — C.-J. Popp Serboance. — H. Soulange-Bodin. — C. Mayran. — P. Chack. — *Aviesies*. — Chronique politique : Louis Joubert.

Calendrier

Jeu 28 mai  
Saint AUGUSTIN DE CANTORBÉRY, évêque Augustin est le saint moine bénédictin que Grégoire-le-Grand envoya en Angleterre pour gagner cette Ile à Jésus-Christ. Il opéra par sa sainteté une multitude de conversions. († 605.)

CHANGES A VUE

Le 27 mai, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 13	20 33
Londres (1 livre sterling)	25 14	25 18
Allemagne (100 marks or)	122 70	122 90
Italie (100 lires)	26 97	27 17
Autriche (100 schillings)	72 40	72 90
Prague (100 couronnes)	15 20	15 40
New-York (1 dollar)	5 15	5 19
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 96	72 10
Madrid (100 pesetas)	49 50	50 50
Amsterdam (100 florins)	207 75	208 25
Budapest (100 pengö)	89 90	90 40

# L'ENCYCLIQUE DE SA SAINTETÉ PIE XI

sur la restauration de l'ordre social,  
à l'occasion du 40<sup>me</sup> anniversaire de l'encyclique « Rerum Novarum »  
(Suite.)

Pour aborder le premier des points que Nous sommes fixés, Nous ne pouvons Nous empêcher, selon ce conseil de saint Ambroise : « L'action de grâces est le premier de nos devoirs », de faire tout d'abord monter vers Dieu d'abondantes actions de grâces pour les bienfaits si considérables apportés par l'encyclique de Léon XIII à l'Eglise et au genre humain. Si Nous voulions les passer en revue, même rapidement, c'est presque toute l'histoire des quarante dernières années, en ce qui concerne les choses sociales, qu'il faudrait évoquer ici. Mais on peut facilement tout ramener à trois chefs, suivant les trois genres d'intervention souhaités par notre prédécesseur pour accomplir sa grande œuvre de restauration.

## 1. L'œuvre de l'Eglise

En premier lieu, Léon XIII a lui-même nettement exposé ce qu'il faut attendre de l'Eglise : « C'est l'Eglise, dit-il, qui puise dans l'Evangile des doctrines capables soit de mettre fin au conflit, soit au moins de l'adoucir en lui enlevant tout ce qu'il a d'âpreté et d'aigreur ; l'Eglise, qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit de ses enseignements, mais s'efforce encore de conformer à ceux-ci la vie et les mœurs de chacun ; l'Eglise qui, par une foule d'institutions éminemment bienfaisantes, tend à améliorer le sort des classes pauvres. »

### En matière doctrinale

Ces précieuses ressources, l'Eglise ne les a pas laissées inemployées, mais elle les a largement exploitées pour le bien de la paix sociale. Par leurs paroles, par leurs écrits, et Léon XIII et ses successeurs ont continué à prêcher avec insistance la doctrine sociale et économique de l'encyclique *Rerum Novarum* ; ils n'ont pas cessé d'en presser l'application et l'adaptation aux temps et aux circonstances, faisant toujours preuve d'une sollicitude particulière et toute paternelle envers les pauvres et les faibles, dont, en fermes pasteurs, ils se sont faits les défenseurs. Avec autant de science et de zèle, de nombreux évêques ont interprété la même doctrine, l'ont éclairée de leurs commentaires et adaptée aux situations des divers pays, suivant les décisions et la pensée du Saint-Siège.

Aussi n'est-il pas étonnant que, sous la direction du magistère ecclésiastique, des hommes de science, de lettres, et de foi, se soient attachés avec ardeur à développer, selon les besoins du temps, les disciplines économiques et sociales, se proposant avant tout d'appliquer à des besoins nouveaux les principes immuables de la doctrine de l'Eglise.

Ainsi s'est constituée, sous les auspices et dans la lumière de l'encyclique de Léon XIII, une science sociale catholique qui grandit et s'enrichit chaque jour, grâce à l'incessant labeur des hommes d'élite que Nous avons appelés les auxiliaires de l'Eglise. Et cette science ne s'enferme pas dans d'obscur travaux d'école, elle se produit au grand jour et affronte la lutte, comme le prouve excellemment l'enseignement, si utile et si apprécié, institué dans les Universités catholiques, les Académies et les Séminaires, les Congrès ou « Semaines sociales », tenus tant de fois avec de si beaux résultats, les cercles d'études, les excellentes publications de tout genre si opportunément répandues.

Là ne se bornent pas les services rendus par la Lettre de Léon XIII ; car ses leçons ont fini par pénétrer insensiblement ceux-là mêmes qui, privés du bienfait de l'unité catholique, ne reconnaissent pas l'autorité de l'Eglise.

Ainsi, les principes du catholicisme en matière sociale sont devenus peu à peu le patrimoine commun de l'humanité. Et Nous Nous félicitons de voir souvent les éternelles vérités proclamées par Notre prédécesseur d'illustre mémoire, invoquées et défendues, non seulement dans la presse et les livres même non-catholiques, mais au sein des parlements et devant les tribunaux.

Bien plus, après une épouvantable guerre, les hommes d'Etat des principales puissances ont cherché à consolider la paix par une réforme profonde des conditions sociales ; parmi les normes données pour régler le travail des ouvriers selon la justice et l'équité, ils ont adopté un grand nombre de dispositions en tel accord avec les principes et les directives de Léon XIII, qu'il semble qu'on les en ait expressément tirés. L'encyclique *Rerum Novarum* fut sans aucun doute un document mémorable et on peut lui appliquer en toute vérité la parole d'Isaïe : « C'est un signe levé parmi les nations ».

### Dans le domaine des applications

Cependant, tandis que, grâce aux travaux d'ordre théorique, les principes de Léon XIII se répandaient dans les esprits, on en venait aussi à la pratique. Et d'abord, une active bonne volonté s'est employée avec zèle à relever cette classe d'hommes qui, immensément accrue par suite des progrès de l'industrie, n'avait cependant pas obtenu dans l'organisme de la société une place équitable et se trouvait, de ce fait, abandonnée et presque méprisée. C'est des ouvriers que Nous parlons, de ces ouvriers dont, aussitôt, malgré les autres soucis accablants de leur ministère, des membres des deux clergés, sous la conduite des évêques, se sont occupés avec grand fruit pour les âmes. Cet effort persévérant, qui visait à imprégner les ouvriers de l'esprit chrétien, contribua en outre à leur faire prendre conscience de leur véritable dignité, à les éclairer sur les droits et les devoirs de leur classe, à les rendre capables d'aller de l'avant dans la voie d'un juste progrès et de devenir même les chefs de leurs compagnons.

De là vinrent aussi aux ouvriers des moyens

d'existence plus abondants et moins incertains, car non seulement on commença, ainsi qu'y invitait le Pontife, à multiplier les œuvres de bienfaisance et de charité, mais on vit se fonder partout, de jour en jour plus nombreuses, suivant le vœu de l'Eglise, et souvent sous la conduite des prêtres, de nouvelles associations d'entraide et de secours mutuels groupant les ouvriers, les artisans, les agriculteurs, les travailleurs de toute espèce.

## 2. L'action de l'Etat

Quant au rôle des pouvoirs publics, Léon XIII franchit avec audace les barrières dans lesquelles le libéralisme avait contenu leur intervention ; il ne craint pas d'enseigner que l'Etat n'est pas seulement le gardien de l'ordre et du droit, mais qu'il doit travailler énergiquement à ce que, par tout l'ensemble des lois et des institutions, « la constitution et l'administration de la société... fassent fleurir naturellement la prospérité tant publique que privée ». Sans doute, il doit laisser aux individus et aux familles une juste liberté d'action, à la condition pourtant que le bien commun soit sauvegardé et qu'on ne fasse injure à personne. Il appartient aux gouvernants de protéger la communauté et les membres qui la composent ; toutefois, dans la protection des droits privés, ils doivent se préoccuper d'une manière spéciale des faibles et des indigents. « La classe riche se fait comme un rempart de ses richesses et a moins besoin de la tutelle publique. La classe indigente, au contraire, sans richesses pour la mettre à couvert, compte surtout sur la protection de l'Etat. Que l'Etat entoure donc de soins et d'une sollicitude particulière les travailleurs, qui appartiennent à la classe des pauvres. »

Loin de nous la pensée de méconnaître que, même avant Léon XIII, plus d'un gouvernement avait déjà pourvu aux nécessités les plus pressantes des ouvriers et réprimé les abus les plus criants dont ils étaient victimes. Mais c'est seulement quand de la Chaire de Pierre la voix du Souverain Pontife eut retenti par tout l'univers, que les hommes d'Etat, prenant plus pleinement conscience de leur mission, s'appliquèrent à pratiquer une large politique sociale.

Car, tandis que chancelaient les faux dogmes du libéralisme qui paralysaient depuis longtemps toute intervention efficace des pouvoirs publics, l'encyclique déterminait dans les masses elles-mêmes un puissant mouvement favorable à une politique plus franchement sociale ; elle assurait aux gouvernants le précieux appui des meilleurs catholiques, qui furent souvent, dans les assemblées parlementaires, les promoteurs illustres de la législation nouvelle. Bien plus, c'est par des prêtres, profondément pénétrés des doctrines de Léon XIII que plusieurs lois sociales récentes ont été proposées aux suffrages des parlements ; c'est par leurs soins vigilants qu'elles ont reçu leur pleine exécution.

De cet effort persévérant un droit nouveau est né, qu'ignorait complètement le siècle dernier, assurant aux ouvriers le respect des droits sacrés qu'ils tiennent de leur dignité d'hommes et de chrétiens. Les travailleurs, leur santé, leurs forces, leur famille, leur logement, l'atelier, les salaires, l'assurance contre les risques du travail, en un mot tout ce qui regarde la condition des ouvriers, des femmes spécialement et des enfants, voilà l'objet de ces lois protectrices.

Si ces dispositions ne sont pas toujours ni partout en parfaite conformité avec les règles fixées par Léon XIII, il est cependant indéniable qu'on y perçoit souvent l'écho de l'encyclique *Rerum Novarum*, à laquelle on peut dès lors, pour une grande part, attribuer les améliorations déjà apportées à la condition des ouvriers.

## 3. L'action des intéressés eux-mêmes

Le sage Pontife montrait enfin que les patrons et les ouvriers eux-mêmes pouvaient singulièrement aider à la solution de la question sociale « par toutes les œuvres propres à soulager l'indigence et à opérer un rapprochement entre les deux classes ». Entre ces œuvres, la première place revient, à son avis, aux associations soit composées seulement d'ouvriers, soit réunissant à la fois ouvriers et patrons. Le Pontife s'attarde longuement à en faire l'éloge et à les recommander et, en des pages magistrales, il en explique la nature, la raison d'être, l'opportunité, les droits, les devoirs ; les principes régulateurs.

Cet enseignement, certes, venait à un moment des plus opportuns. Car, en plus d'un pays à cette époque, les pouvoirs publics, imbus de libéralisme, témoignaient peu de sympathie pour ces groupements ouvriers et même les combattaient ouvertement. Ils reconnaissaient volontiers et appuyaient des associations analogues fondées dans d'autres classes ; mais, par une injustice criante, ils déniaient le droit naturel d'association à ceux-là qui en avaient le plus grand besoin pour se défendre contre l'exploitation des plus forts. Même dans certains milieux catholiques, les efforts des ouvriers vers ce genre d'organisation étaient vus de mauvais œil, comme d'inspiration socialiste ou révolutionnaire.

### Les associations ouvrières

Les directions si autorisées de Léon XIII eurent le grand mérite de briser ces oppositions et de désarmer ces défiances. Elles ont encore un plus beau titre de gloire, c'est d'avoir encouragé les travailleurs chrétiens dans la voie

des organisations professionnelles, de leur avoir montré la marche à suivre et d'avoir retenu sur le chemin du devoir plus d'un ouvrier violemment tenté de donner son nom à ces organisations socialistes, qui se prétendaient effrontément seule protection et unique secours des humbles et des opprimés.

En ce qui concerne la création de ces associations, l'encyclique *Rerum Novarum* observait fort à propos « qu'on doit organiser et gouverner les groupements professionnels de façon qu'ils fournissent à chacun de leurs membres les moyens propres à lui faire atteindre, par la voie la plus commode et la plus courte, le but qui est proposé et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible, pour chacun, des biens du corps, de l'esprit et de la famille » ; il est clair cependant « qu'il faut avoir en vue le perfectionnement moral et religieux comme l'objet principal ; c'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés ». En effet, « la religion ainsi constituée comme fondement de toutes les lois sociales, il n'est pas difficile de déterminer les relations mutuelles à établir entre les membres pour obtenir la paix et la prospérité de la société ».

A fonder de telles associations, partout, prêtres et laïques se sont consacrés, nombreux, avec un zèle digne d'éloges, désireux de réintégrer intégralement la pensée de Léon XIII. Aussi ces associations formèrent-elles des ouvriers foncièrement chrétiens, sachant allier harmonieusement l'exercice diligent de leur profession avec de solides principes religieux, capables de défendre efficacement leurs droits et leurs intérêts temporels, avec une fermeté qui n'exclut ni le respect de la justice ni le désir sincère de collaborer avec les autres classes au renouvellement chrétien de la société.

Les idées et les directions de Léon XIII ont été réalisées de diverses manières, selon les lieux et les circonstances. En certaines régions, une seule et même association se proposa d'atteindre tous les buts assignés par le Pontife. Ailleurs on préféra recourir, selon qu'y invitait la situation, en quelque sorte à une division du travail, laissant à des groupements spéciaux le soin de défendre sur le marché du travail les droits et les justes intérêts des associés ; à d'autres la mission d'organiser l'entraide dans les questions économiques, tandis que d'autres, enfin, se consacraient tout entiers aux seuls besoins religieux et moraux de leurs membres ou à d'autres tâches du même ordre.

Cette seconde méthode a prévalu là surtout où soit la législation, soit certaines pratiques de la vie économique, soit la déplorable division des esprits et des cœurs, si profonde dans la société moderne, soit encore l'urgente nécessité d'opposer un front unique à la poussée des ennemis de l'ordre, empêchaient de fonder des syndicats nettement catholiques. Dans de telles conjonctures, les ouvriers catholiques se voient pratiquement contraints de donner leurs noms à des syndicats neutres, où cependant l'on respecte la justice et l'équité et où pleine liberté est laissée aux fidèles d'obéir à leur conscience et à la voix de l'Eglise. Il appartient aux évêques, s'ils reconnaissent que ces associations sont imposées par les circonstances et ne présentent pas de danger pour la religion, d'approuver que les ouvriers catholiques y donnent leur adhésion, observant toutefois à cet égard les règles et les précautions recommandées par Notre prédécesseur de sainte mémoire, Pie X. Entre ces précautions, la première et la plus importante est que, toujours, à côté de ces syndicats, existent alors d'autres associations qui s'emploient à donner à leurs membres une sérieuse formation religieuse et morale, afin qu'à leur tour ils infusent aux organisations syndicales le bon esprit qui doit animer toute leur activité. Ainsi il arrivera que ces groupements exerceront une influence qui dépasse même le cercle de leurs membres.

C'est donc bien grâce à l'encyclique de Léon XIII que partout ces syndicats ouvriers se sont développés, au point que leurs effectifs, s'ils sont malheureusement encore inférieurs à ceux des associations socialistes et communistes, rassemblent pourtant déjà, à l'intérieur des divers pays, comme dans les Congrès internationaux, une masse imposante d'affiliés, capable de soutenir vigoureusement les droits et les légitimes revendications des travailleurs chrétiens et même de pousser à l'application des principes chrétiens en matière sociale.

### Les associations au sein des autres classes

De plus, les enseignements si sages et les directions si nettes de Léon XIII sur le droit naturel d'association ont commencé à trouver leur application pour d'autres groupements que les groupements d'ouvriers. Sa Lettre n'est pas sans avoir contribué beaucoup à l'apparition et au développement, de jour en jour plus manifeste, d'utiles associations, parmi les agriculteurs et dans les classes moyennes, et d'autres institutions du même genre où la poursuite des intérêts économiques s'unit heureusement à une tâche éducative.

### Les associations patronales

On n'en peut dire autant, il est vrai, des associations que Notre prédécesseur désirait si vivement voir se former entre patrons et chefs d'industrie ; Nous regrettons beaucoup qu'elles soient si rares. Sans doute ce n'est point seulement par la faute des hommes, car des difficultés fort grandes y font obstacle ; Nous les connaissons et Nous les apprécions à leur juste valeur. Nous n'en avons pas moins le ferme espoir que ces obstacles disparaîtront bientôt, et Nous saluons avec grande joie et du fond du cœur les essais heureusement tentés sur ce point et dont les résultats déjà notables promettent pour l'avenir des fruits plus grands encore.

## Conclusion

Tous ces bienfaits dus à l'encyclique de Léon XIII, Nous les avons esquissés plutôt que décrits ; ils attestent avec éclat, par leur nombre et leur importance, que l'immortel document n'était pas seulement l'expression d'un idéal social magnifique, mais irréel. Bien au contraire, Notre prédécesseur a puisé dans l'Evangile, vivante source de vie, une doctrine capable, sinon de faire cesser tout de suite, du moins d'atténuer beaucoup la lutte mortelle qui déchire l'humanité. Que la bonne semence, largement jetée il y a quarante ans, soit tombée pour une part dans une bonne terre, Nous en avons pour gage les fruits consolants que, avec le secours de Dieu, on ont recueillis l'Eglise du Christ et le genre humain tout entier. Aussi peut-on dire que l'encyclique de Léon XIII s'est révélée, avec le temps, la grande Charte qui doit être le fondement de toute activité chrétienne en matière sociale. Qui ferait peu de cas de cette Encyclique et de sa commémoration solennelle, montrerait qu'il méprise ce qu'il ignore, ou ne comprend pas ce qu'il connaît à moitié, ou, s'il comprend, mérite de se voir jeter à la face son injustice et son ingratitude.

Mais, avec le temps aussi, les doutes se sont élevés sur la légitime interprétation de plusieurs passages de l'encyclique ou sur les conséquences qu'il fallait en tirer, ce qui a été l'occasion entre les catholiques eux-mêmes de controverses parfois assez vives ; comme, par ailleurs, les besoins de notre époque et les changements survenus dans la situation générale demandent une application plus exacte des enseignements de Léon XIII ou même exigent des compléments, Nous sommes heureux de saisir cette occasion, selon Notre charge apostolique qui Nous fait débiteur de tous, pour répondre, dans la mesure du possible, à ces doutes et aux questions qui se posent actuellement. (A suivre.)

## Echos du pèlerinage interdiocésain de la Suisse romande à Lourdes

L'extrême lenteur du courrier postal ne nous a pas permis de relater au fur et à mesure les principaux événements du dernier pèlerinage. Tout au plus deux ou trois dépêches en ont-elles annoncé les faits essentiels. Nous croyons être agréable aux pèlerins, rentrés dans leurs foyers, en leur rappelant ce que fut ce pèlerinage et surtout en leur mettant sous les yeux un résumé des belles instructions qu'ils ont eu le privilège d'entendre à Lourdes. Voici donc la suite du journal du pèlerinage dont la première partie a paru dans la *Liberté* du 21 mai.

### Dimanche 17 mai

La procession du Saint Sacrement, toujours émouvante, a revêtu un caractère particulièrement solennel et édifiant. L'affluence des pèlerins était extraordinaire. Le défilé des hommes qui, un cierge à la main, précédaient le Saint Sacrement semblait ne pas vouloir finir. En tête de la procession marchait, superbe de fierté chrétienne, l'« Union catholique des Chemins de fer français, des postiers et de la Métallurgie », avec ses 250 (deux cent cinquante) drapeaux et bannières. Spectacle réconfortant qui prouve ce que le groupement des ouvriers en syndicats nettement catholiques peut pour le maintien de la foi parmi les travailleurs. Puis, venaient, magnifiques d'entraîn et de cohésion, les jeunes gens du diocèse de Saint-Claude, les participants du pèlerinage national anglais, les Suisses et le clergé.

Lorsque le Saint Sacrement déboucha dans l'espace limité par la haie des voitures de malades, le spectacle fut grandiose. Partout de pieux spectateurs en rangs profonds et serrés. Les escaliers qui conduisent à la Crypte et la terrasse supérieure du Rosaire scintillaient de couleurs : le blanc des voiles et le bleu du ciel des mantilles qu'avaient revêtues les jeunes filles, alternaient avec l'écarlate, le vert, le bleu et le jaune des drapeaux. Devant le Rosaire se tenait la masse compacte des hommes et des prêtres ; sur le bord des marches la troupe des enfants de chœur revêtus de la livrée de la Vierge.

Lentement, le Saint Sacrement, qu'entourait une garde d'honneur de neuf archevêques et évêques, s'avança pour la bénédiction des malades. Tandis que les pauvres miséreux joignaient leurs mains suppliantes, la foule répétait avec force et dignité les invocations qu'un prêtre disait d'une voix entraînant : Seigneur, nous vous adorons ! Jésus, Fils de David, ayez pitié de nous ! Seigneur, dites seulement une parole, et je serai guéri ! Puis, ce fut, trois fois répété, le chant de l'*Adoremus in aeternum*... Après quoi, les invocations reprenaient insistantes, véhémentes : Seigneur, faites que je voie ! Seigneur, faites que j'entende ! Seigneur, faites que je marche ! Tandis que le Saint Sacrement continuait sa marche d'un malade à l'autre, on entonna le *Monstra te esse Metrem*... Puis, nouvelles acclamations et le chant de la suprême supplication : *Parce Domine*... Pitié, Seigneur, pitié de ton pauvre peuple ! Le Saint Sacrement avait atteint le parvis du Rosaire. Reposeur vivant, l'évêque qui a béni les malades tint, immobile, l'ostensoir qu'il présenta à l'adoration des foules. Un dernier chant, le *Tantum ergo*, monta de l'esplanade au ciel et, dans un grand silence, l'ostensoir, par trois fois, traça sur les milliers de têtes inclinées le signe de la Rédemption. Les pèlerins se dispersèrent, tandis que, en file indienne, les voitures serpentaient à travers la foule, emportant les malades, non guéris, mais réconfortés.

A la tombée de la nuit, les mêmes foules se retrouvèrent près de la Grotte. On n'entendait d'abord que le sourd murmure des prières que les pèlerins récitait par petits groupes. Soudain, le spectateur assis sur la hauteur au delà du Gave en face de la Grotte pouvait avoir l'impression d'un incendie qui se propageait. C'étaient les cierges des pèlerins qui s'allumaient

pour la procession aux flambeaux. Lentement, le flot étincelant se mit en branle, longea le Gave, se replia sur lui-même pour escalader la rampe de la basilique, décrivit un immense arc de cercle pour redescendre vers l'esplanade. Depuis longtemps le murmure des prières était noyé dans une immense clameur d'*Ave, ave, ave Maria*. Déjà la tête de la procession, ayant parcouru l'interminable esplanade, avait rejoint le parvis du Rosaire et toujours les cierges mouvants montaient du Gave à l'assaut de la basilique. En bas, devant le Rosaire, le flot de feu tourna sans arrêt, tandis qu'on entendait sans cesse le refrain de l'*Ave*. Devant le Rosaire, c'était comme un brasier. Dans un silence subit, une voix entonna le *Credo*. Des milliers de voix, un instant apaisées, reprirent cette profession de foi et clamaient vers le ciel leur communion de croyance avec l'Eglise des premiers siècles et les apôtres. Lorsque ce chant majestueux et lent fut terminé, la foule, à nouveau silencieuse, s'inclina sous le geste bénissant des évêques rangés face à leurs ouailles sur le parvis du Rosaire.

### Lundi 18 mai

Le ciel était maussade, les nuages traînaient. Ce fut par une atmosphère grise que nos pèlerins entrèrent dans la basilique du Rosaire pour suivre la messe du pèlerinage. A l'évangile, Mgr Rossillon, évêque de Vizagapatam (Indes anglaises), nous parla de ses chères missions. Nous rappelant l'ordre du Christ aux apôtres d'évangéliser et de baptiser toutes les nations, il nous montra l'effort des apôtres pour exécuter l'ordre divin. Malgré cela, un cinquième à peine de la population du globe est catholique. A qui incombe le devoir de convertir le milliard de non chrétiens ? A nous tous, car « tout chrétien doit être un missionnaire ». (Pie XI.) Nous serons missionnaires par nos prières, nos sacrifices et nos aumônes. Nous travaillerons à la diffusion des revues missionnaires ; en nous faisant connaître les missions, elles nous apprendront à les aimer. Mgr Rossillon termina en nous recommandant de ne jamais oublier notre vocation missionnaire.

Nous quittâmes le Rosaire pour nous rendre en procession aux piscines. Notre prière collective devait toucher le cœur de Marie notre Mère et encourager la confiance des malades. Les pauvres infirmes arrivèrent sur les voitures ; brancardiers et infirmières s'empressaient autour d'eux et de leur mieux les emportaient derrière les rideaux qui ferment les piscines. Cependant, au dehors, les pèlerins priaient, suppliaient, imploraient miséricorde pour les pauvres miséreux. On avait beau vouloir se recueillir pour prier plus intensément, on ne pouvait s'empêcher de tenir le regard fixé sur les porrières des piscines avec l'espoir d'en voir sortir enfin un miraculé. C'étaient des malades qui en revenaient ; on devinait sur leur visage le frisson qui avait secoué leur corps fiévreux plongé dans l'eau froide, frisson inoffensif d'ailleurs.

Cette journée pluvieuse fut égayée d'un rayon de soleil ; l'arrivée du Directeur spirituel du pèlerinage, Mgr Besson, notre évêque aimé et vénéré. Aussi est-ce avec un grand sentiment de joie que nous accourûmes pour l'exercice de l'après-midi.

Mgr Besson annonça que, ayant, lors de sa dernière audience, dit au Pape qu'il partait pour Lourdes, le Saint-Père l'a chargé d'une manière pressante d'apporter une bénédiction très spéciale à tous les participants au pèlerinage interdiocésain de la Suisse romande. Mgr l'évêque donna ensuite un résumé de l'allocution adressée par le Souverain Pontife à la foule qui se pressait le vendredi soir au Vatican dans la cour de Saint-Damase pour commémorer l'encyclique *Rerum Novarum*. Le Souverain Pontife a insisté sur le fait que l'encyclique *Rerum Novarum* ne pourra vraiment obtenir des résultats féconds si ceux qui s'occupent d'action sociale et même, en général, tous ceux qui s'occupent d'action catholique, ne réalisent trois conditions essentielles : Prière, activité, esprit de sacrifice. Mgr Besson expliqua comment les pèlerins doivent réaliser ce programme dans leur vie et il montra quel parfait modèle ils ont dans la Sainte Vierge sous ce triple rapport.

La bénédiction papale, que Monseigneur nous a apportée de Rome, a clos dignement cette belle cérémonie.

### Mardi 20 mai

Le temps était décidément à la pluie. N'importe. A partir de 5 h., on courait à la Grotte, on se rassemblait devant les basiliques ; on attendait sous la pluie et dans le murmure des prières que les portes des églises s'ouvrirent au coup de 5 h. 1/2. En un instant, tous les autels furent occupés par les prêtres qui y célébrèrent le Saint Sacrifice. Dans le chœur, deux prêtres, relayés de temps en temps par leurs confrères, distribuèrent pendant des heures entières le Pain eucharistique aux pèlerins.

Entouré d'un nombreux clergé, Mgr Besson célébra un office pontifical. Le chant liturgique fut exécuté par un chœur d'hommes que, chaque année, M. le curé Kolly met sur pied en quelques heures d'intense travail. Sous la direction de son auteur, M. Carlo Boller, le chœur chanta, en partie, une très belle messe en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

Le Rosaire fut bondé de pèlerins pour l'exercice de 3 h. Mgr Besson s'attache à nous encourager à la dévotion mariale. Lourdes, dit-il, est un lieu de dévotion spéciale envers la Sainte Vierge. Aussi, quoique les principaux sermons du pèlerinage se rapportent aux grands mystères de la passion et de la mort du Sauveur, une instruction sur le culte de la Sainte Vierge s'impose. Monseigneur nous expliqua la raison fondamentale de ce culte. C'est que Marie est la créature privilégiée, choisie par Dieu pour donner son Fils au monde. Le fait que Marie est mère de Jésus est à la base de toute notre dévotion envers elle. Monseigneur rappela,

comme confirmation de sa thèse, quelques passages de l'Evangile qui sont souvent mal interprétés ou mal compris, tels que le miracle de Cana ou la réponse du Sauveur à la femme du peuple qui s'écriait : Heureuse celle qui fut votre mère, etc. Ces passages, bien entendus, nous aident à comprendre ce que doit être notre dévotion envers la Sainte Vierge, dévotion dont le dernier aboutissant est le Sauveur lui-même.

Est-ce pour nous réserver quelque extraordinaire faveur que la Sainte Vierge met notre bonne volonté si fort à l'épreuve ? A 4 h. 1/2, la procession du Saint Sacrement, dont la conduite avait été confiée à notre pèlerinage, se mit en marche sous uneaverse. Les malades nous faisaient grand pitié ; les chœurs étaient désoleés ; ils s'étaient si bien préparés. Monseigneur bénit les chers malades. Ils étaient contents.

Le soir, il fallut renoncer à la procession aux flambeaux ; sous le déluge, les cierges ne seraient pas restés allumés trois secondes. Une grande consolation nous attendait cependant : c'est à notre pèlerinage que revenait l'honneur de l'Adoration nocturne. Monseigneur présida cet exercice. L'heure sainte de Lourdes est double, puisque ce pieux exercice, commencé vers 9 h. 1/2 du soir, se continue jusqu'à la messe de minuit. Monseigneur nous a fait faire, sur l'agonie et la Passion du divin Maître, une série de méditations entrecoupées de chants et de prières.

Dans la première heure, nous suivîmes, à l'aide de l'Evangile, les diverses phases de l'agonie, au jardin des Oliviers. Dans la solitude recueillie de la grande basilique du Rosaire, il nous est plus facile de nous assimiler toutes les leçons de ces mystères essentiels du christianisme et de nous en appliquer à nous-mêmes les enseignements.

Durant la seconde heure, Monseigneur nous montra en Judas, en saint Jean et en saint Pierre, trois types de chrétiens, celui qui, ayant péché, perd courage et confiance ; celui qui, s'appuyant sur le Sauveur, demeure fidèle, et celui qui, entraîné par sa faiblesse et par sa présomption, se relève pourtant et reçoit du Christ le pardon imploré.

Cette longue méditation donna à tous les pèlerins le désir ardent d'une sincère conversion et une confiance sans bornes en la miséricorde du Christ qui a versé son sang pour nous.

En quelques paroles très prenantes, Monseigneur prépara les pèlerins à une fervente communion. Il était plus de minuit quand il monta lui-même au maître-autel pour célébrer la sainte messe, cependant que les fidèles se rendaient à la table sainte pour recevoir Jésus leur Maître adorable. A 1 h. 1/2, les derniers fidèles quittaient la basilique du Rosaire pour prendre un repos mérité.

Mercredi 21 mai

La nuit avait été courte ; malgré cela tous les pèlerins étaient présents au Rosaire à 8 h. 1/2, pour la messe. Le mauvais temps nous ayant empêchés de faire le chemin de la croix en plein air et d'entendre la traditionnelle instruction sur l'esplanade de la XII<sup>ème</sup> station, Monseigneur nous donna, à l'église, un résumé de ce qu'il aurait dit au calvaire de Lourdes.

Le mystère de la croix est le centre du christianisme. Chacun de nous doit, en le méditant, s'en pénétrer de la manière la plus personnelle possible, car Jésus, du haut de la croix, au moment où il offrait son sacrifice, voyait chacun de nous et il s'immolait pour chacun de nous. Le Christ en croix nous préche, entre autres, la valeur de notre âme, qu'il faut sauver à tout prix ; la loi sainte de la charité fraternelle qu'il faut pratiquer si l'on veut mériter le titre de chrétien ; et le pardon des injures et des injustices, qu'il faut accorder largement, si l'on veut à son tour recevoir le pardon de Dieu.

Le dévoué directeur du pèlerinage, M. le chanoine Magnin, n'entendait pas que nous fussions privés des mérites et faveurs attachés à l'exercice du chemin de la croix. A défaut du Calvaire, nous devions visiter l'église paroissiale de Lourdes pour y faire, à l'abri des intempéries, le pieux exercice. En une très longue procession, nous traversâmes les ruelles de Lourdes, nous parvînâmes au sanctuaire commencé par Mgr Peyramale, le curé de Bernadette. L'actuel desservant de la paroisse, Mgr Meri, fit appel à la générosité des pèlerins pour achever l'œuvre de son digne prédécesseur, nous donnant ainsi l'occasion de joindre la pratique de l'aumône à celle de la prière pour l'expiation de nos péchés.

Dès midi, le soleil s'essaya à nous sourire ; puis, brusquement, il refoula les nuages pour darder sur nous ses rayons ardents. Nous ne demandions pas mieux. L'église était pleine à déborder pour l'exercice de l'après-midi, le dernier exercice du pèlerinage. Dans cette dernière instruction, Monseigneur recommanda aux pèlerins une vertu particulièrement agréable à Dieu : l'humble simplicité.

Le Christ, notre Sauveur et notre Modèle, s'est abaissé jusqu'à prendre la forme d'un esclave, jusqu'à mourir sur la croix. Il nous a donné l'exemple, nous rappelant, du reste, que celui qui s'abaisse sera élevé, tandis que celui qui s'élève sera humilié.

L'Evangile nous parle souvent des enfants, modèles, peut-être sans le savoir, de simplicité. Jésus veut qu'on laisse venir à lui les enfants, parce que le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent ; il déclare qu'il faut être pareil aux enfants pour avoir une haute place dans ce royaume ; il demande à un enfant un peu de pain et quelques poissons pour faire le grand miracle de la multiplication des pains qui rassasia les foules. La bienheureuse Bernadette, dont le nom est si fortement attaché à celui de Lourdes, n'était aussi qu'une pauvre petite paysanne, gardant ses moutons et parlant patois. Tous les privilégiés de Dieu furent

simples ; soyons simples, afin que Dieu nous aide et qu'il nous garde à lui.

Une dernière fois nous fûmes les témoins de la grandiose procession du Saint Sacrement, dont les rangs se trouvent renforcés par la présence de 4,000 Savoyards. Après la procession aux flambeaux, particulièrement belle en ce dernier soir, les pèlerins semblaient ne pouvoir quitter la Grotte. L'entretien avec Notre-Dame se prolongea tard dans la nuit. Le lendemain, au pied de la Grotte, ce devait être la cérémonie des adieux. Une dernière messe fut dite en présence de tous les pèlerins rassemblés.

Après la sainte messe, célébrée à la Grotte même, Monseigneur monta en chaire et prit la parole pour faire les « adieux » traditionnels. Ils développèrent deux idées principales : 1<sup>o</sup> A Lourdes, nous avons été heureux, parce que nous y avons trouvé une plus grande paix de conscience, parce que nous y avons trouvé une union plus intime avec Dieu, parce que nous y avons trouvé une meilleure et plus juste compréhension de la vie et, entre autres, des épreuves dont notre vie n'est jamais exempte. 2<sup>o</sup> De Lourdes, nous emporterons le secret du bonheur, parce que nous sommes résolus à garder notre conscience toujours pure, parce que nous sommes résolus à vivre toujours unis à Dieu, parce que nous sommes résolus à juger de toutes choses avec un plus grand esprit de foi et à accepter mieux la sainte volonté de notre Père qui est dans les cieux.

Ces résolutions, nous les mettons sous la garde de notre bonne Mère, la Vierge immaculée de Lourdes, en récitant l'acte de consécration que Monseigneur lui-même a composé pour la circonstance.

\*\*\*

C'en est fait ! Nous avons quitté Lourdes, nous sommes rentrés chez nous. Le dernier regard, avec quelle peine il s'est détaché de la Grotte. Et ce dernier regard n'était pas un adieu, mais un « au revoir ». Oui, ô Vierge bénie, nous retournerons à Lourdes revivre cette émotion de vous sentir notre Mère. Vous demeurez notre Mère partout, nous le savons ; mais, ailleurs, il faut parfois que nous nous en persuasions, tandis que, près de la Grotte, tout nous le dit, notre cœur se trouve si heureux près de vous. Mais, afin que la paix de Lourdes, le bonheur, la calme sérénité de Lourdes demeurent en nous, gravez profondément en nos esprits le souvenir de votre vision bénie, ô notre Mère.

Un pèlerin.

## MALADIES DE LA VIGNE

### Mildiou

On recommande d'appliquer le premier sulfatage dès ce jour. A cet effet, nous rappelons que la vigne est surtout sensible au mildiou dans la période de grande croissance. Plus tard, les grappes déjà quelque peu lignifiées résistent mieux aux attaques du champignon. Les traitements devront être abondants et surtout serrés, donc appliqués à peu d'intervalle (12 jours), durant le mois de juin et la première période de juillet.

Tenant compte des conditions particulières qui ont permis un gros développement du mildiou en 1930, il faut se souvenir qu'un très grand nombre de spores d'hiver de ce champignon sont renfermées dans les fragments de feuilles décomposées mêlés au sol.

Si les pluies sont fréquentes cette année, il en résultera une contamination facile par les germes issus des spores d'hiver.

### Vers de la vigne

Les traitements contre les vers pourront commencer, dans les parquets avancés, dès le 1<sup>er</sup> juin et se continuer ensuite jusqu'au 10 juin environ dans les vignes plus tardives.

Contre ces parasites, les viticulteurs appliqueront des traitements spéciaux, exécutés exclusivement sur les grappes ; ils utiliseront à cet effet la bouillie cuprique ordinaire additionnée soit de nicotine titrée, soit de sels arsenicaux (vert de Schweinfurt et arséniate de plomb).

La bouillie cuprique arseniquée constituée par l'addition de 150-200 grammes de vert d'arsenic (vert de Schweinfurt) à l'hectolitre de bouillie cuprique détermine parfois quelques brûlures. Pour les atténuer, il est recommandé de mélanger au préalable la quantité ci-dessus indiquée de vert d'arsenic à 500 grammes de chaux fraîchement éteinte et d'incorporer seulement ensuite le tout à l'hectolitre de bouillie cuprique.

Les viticulteurs qui disposent de savon-pyrèthre, le meilleur insecticide contre les vers de la grappe, appliqueront cette solution plus tard, sur les vers mesurant 2 à 5 mm. de longueur.

Station fédérale d'essais viticoles, Lausanne.

## AGRICULTURE

### Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge

On nous communique :

La Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge a tenu, du 21 au 23 mai, à l'Ecole d'agriculture de la Rutli, un cours d'appréciation du bétail, à l'usage des juges et des experts du marché-concours de taureaux d'Ostermundigen. Plusieurs experts cantonaux de toutes les régions d'élevage de la race tachetée rouge y ont aussi pris part.

Après avoir établi, l'année dernière, une nouvelle carte de pointage du bétail du Simmenthal, qui a été mise à l'essai aux derniers marchés-concours du rayon de la race et aux concours cantonaux, il a semblé opportun d'en discuter encore entre experts quelques points plus en détail. Il s'agissait notamment du type de bétail le plus approprié à nos conditions, et de l'élimination, sur la carte, de défauts particulièrement apparents.

Les résultats ont démontré que, à peu

d'exceptions près, la nouvelle carte permettait une appréciation uniforme. Toutefois, la question du type et la nécessité de l'orienter vers un animal de moins haute taille, mais plus large et plus profond, a donné lieu à d'utiles discussions et mises au point. L'exportation, bien que très restreinte, exige sur presque toute la ligne des sujets de ce type. D'autre part, l'engraissement qui prend toujours plus d'importance en Suisse préfère également des animaux de taille et de poids moyens, aux sujets hauts sur jambes et généralement étroits de poitrine. Aussi peut-on bien s'attendre à ce que les éleveurs et les jurys tiennent compte de cette exigence, dans la mesure du possible.

## AVIATION

### Les victimes de l'aviation

Aux Etats-Unis, 1413 personnes ont trouvé la mort dans des accidents d'aviation au cours des années 1928, 1929 et 1930. Dans la majorité des cas, les accidents ont été dus, ou à des erreurs commises par les pilotes, ou aux mauvaises conditions atmosphériques.

### Les exploits de l'aviateur Hawks

L'aviateur américain Hawks, qui vient d'accomplir, à bord de son monoplan de 450 chevaux, le raid Londres-Berlin-Stockholm-Malmø-Paris, a effectué la dernière étape de son raid (Malmø-Paris) à la vitesse moyenne horaire de 353 km. 500.

Parti de Malmø, à 1 heure, il est arrivé au Bourget à 4 h. 15, ayant parcouru les 1150 kilomètres du trajet, par Hambourg, en 3 h. 15 m.

L'aviateur Hawks restera une quinzaine de jours à Paris, puis il entreprendra un tour de France aérien.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Monsieur et Madame François Favre-Bæchler et leur enfant Victoria ; Monsieur Casimir Favre, à Avry-s-Matran, remercient avec sympathie toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.

Madame Marie Monney-Voëffray et ses enfants Marcel et Claire, à Fribourg ; M. et Mme Louis Monney et leurs enfants, à Bulle ; Mme veuve Rosine Pauchard, à Fribourg ; les familles Voëffray et Barman, à Bex, Fribourg, Saint-Maurice et Vernayaz ; les familles Verdon et Weber, à Dompierre, Meyriez et Fribourg et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Monsieur Florentin MONNEY

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé après une courte maladie, le 26 mai, à l'âge de 83 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège, jeudi 28 mai, à 8 h. 1/2. Départ du domicile mortuaire : 20, rue Marcella, à 8 heures 1/4.

Le présent avis tient lieu de faire part.

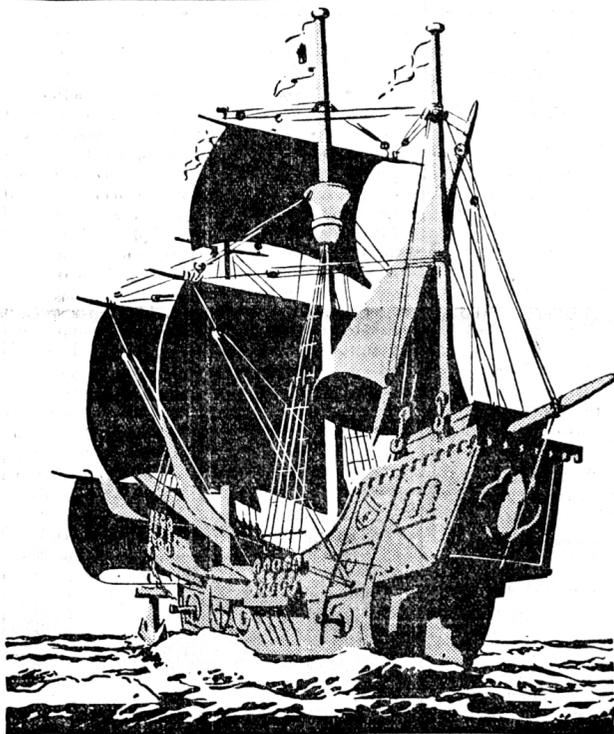
Monsieur et Madame Irénée Clerc-Marchon, à Vuisternens-en-Ogoz ; M. et Mme Julien Etur-Marchon, à Paris ; M. et Mme Casimir Pilloud-Marchon, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg ; M. et Mme Jules Muller-Marchon et leurs enfants, à Bulle ; MM. Henri et Pierre Marchon et leurs enfants, à Paris ; les familles Chavaillaz, à Ecuwillens, Corpataux à Estavayer-le-Gibloux, Monney-Chavaillaz à Ecuwillens, Maillard à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Madame Marie MARCHON

née Chavaillaz

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et grand-tante, pieusement décédée à Vuisternens-en-Ogoz, dans sa 89<sup>ème</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise. L'enterrement aura lieu à Vuisternens-en-Ogoz, jeudi, 28 mai, à 8 heures 1/2.

Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 1/4. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



## La route des Indes était de 200 jours par le Cap

Quel événement ! C'était contraint par la nécessité que jadis les navigateurs pour les Indes prenaient cette route. Ce que nos ancêtres, ces pionniers des Indes, seraient surpris s'ils voyaient tout le luxe, tout le confort d'un de nos steamers modernes, véritables villes flottantes.

Et nous, enfants de ce siècle, nous acceptons tout cela comme une chose toute naturelle. Nous parlons avec New-York, nous volons aller-retour jusqu'à Londres en un seul jour. Science et technique nous

ont donné des moyens pour améliorer et rendre la vie plus agréable et ceci surtout en ce qui concerne l'hygiène, car elles nous ont donné un moyen de réfrigération électrique pour tous nos aliments — elles nous ont donné "Frigidaire", réfrigérateur électrique-automatique, simple et sûr, pour conserver parfaitement frais aliments et boissons.

Ceux qui possèdent un "Frigidaire" ne peuvent plus s'en passer et s'étonnent d'avoir pu attendre si longtemps avant d'en acheter un.

Tout réfrigérateur qui ne porte pas le mot Frigidaire, n'est pas un Frigidaire.

APPLICATIONS ELECTRIQUES S.A.  
Genève: 17, Bd Helvétique - Zurich: 58, Bahnhofstrasse

# Frigidaire

RÉFRIGÉRATION ÉLECTRIQUE AUTOMATIQUE

Produit de la General Motors

Modèles Standard livrables de suite

M. STEIGER & CIE.  
Lausanne

F. BADEL & CIE., S. A.  
Genève



HANS CHRISTEN  
Berne

ON DEMANDE  
jeune fille de 20 à 25 ans, sachant faire la cuisine et à l'occasion aider au café. 12749  
S'adresser au Café de la Concorde, Payerne.

ON DEMANDE  
en pension  
un ou deux enfants, pour l'année ou pour l'été. Prix : 45 à 60 fr. suivant l'âge. Bons soins assurés. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P 2268 B.

Images  
mortuaires  
Exécution simple et de luxe  
Imprimerie St-Paul  
FRIBOURG

ON DEMANDE, pour tout de suite, un  
GARÇON  
de cuisine  
Café Turm, Berne.

ON DEMANDE  
un  
Domestique  
de campagne  
bons gages, chez Baudois Paul, Cottens. 12718

PERDU  
lundi, un col fourré opossum, en descendant de Bourguillon, jusqu'à la rue de Lausanne. Rapporter contre récompense, à Mme Remy, modes, rue de Lausanne, 36. 12717

Personne simple, cath., d'un certain âge, parlant l'allemand et le français, très expérimentée dans le ménage, aimant les enf., demande place comme

MÉNAGÈRE  
évent. chez veuf cath., sobre, avec de petits enf., ou monsieur seul, sérieux, de n'importe quelle profession. Cette pers. s'intéresserait également à un commerce. — Offres sous chiffres P 46752 F, à Publicitas, Fribourg.

Fille de cuisine  
90 fr. par mois.  
S'adresser au Buffet de la Gare de Vallorbe. Entrée le 1<sup>er</sup> juin.

On demande  
une  
jeune fille

pour servir au café et aider au ménage. S'adresser au CAFE d'ECUBLENS (Rue). Faire offres à Schenevey, cafetier à Ecublens.

Broyeurs d'os.  
La valeur nutritive d'un quintal d'os frais est égale à celle de 900 œufs de poule. 47-5 F  
Donc, la farine d'os est de l'or. PROSPECTUS GRATIS.  
E. Wassmer S.A.  
FRIBOURG.

On demande, dans chaque localité, un  
représentant-vendeur  
(affaire lucrative)  
Ecrire : Case postale, No 16, Eaux-Vives, Genève. 104/51 X

Modiste  
On demande, tout de suite, une sérieuse rasujettie modiste. Vie de famille. 6215 L  
Marie Pittet, modes, Echallens (Vaud).

On demande, dans une petite famille, une

Jeune fille  
de 16 à 17 ans, pour aider au ménage. S'adresser sous chiffres P 12743 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE  
pour entrer tout de suite, un bon  
domestique  
de campagne. Bon traitement assuré. S'adresser : M. Alfred Messer, Corjolens-s-Rosé.

On demande, dans un grand restaurant de la place, une jeune fille, présentant bien, comme

Sommelière  
Inutile de faire des offres sans posséder à fond le français et l'allemand. Entrée tout de suite. S'adr. sous P 12739 F, à Publicitas, Fribourg.

CHAMBRE MEUBLÉE  
A LOUER  
au centre de la ville, pour messieurs, avec pension de famille. Prix modéré. S'adresser sous chiffres P 12740 F, à Publicitas, Fribourg.

A CÉDER  
pour cause de santé, café-restaurant sans alcool. Entrée date à convenir. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12748 F.

# Ville de Fribourg

## Travaux en soumission

Le Conseil communal met en soumission les travaux de défonçage, cylindrage, revêtements bitumineux et pavage des chaussées suivantes :

A. Revêtement bitumineux par mélange à froid : Avenue Weck-Reynold, chaussée m<sup>2</sup> 10,000, trottoirs m<sup>2</sup> 3,500. Rue de l'Université, chaussée m<sup>2</sup> 1,000.

B. Revêtement au melpal par mélange, selon type Topéka : Square des Places, m<sup>2</sup> 1,100.

C. Pavage en arc en petits pavés : Route des Cordeliers, m<sup>2</sup> 1,000.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs et sociétés domiciliés et établis en Suisse depuis 5 ans au moins.

Les cahiers des charges, plans et formulaires de soumission peuvent être consultés dès mercredi 27 mai 1931, au Secrétariat de l'Edilité.

Les soumissions portant la suscription « Réfection de chaussées » devront être retournées, sous pli cacheté, audit bureau, jusqu'au lundi 8 juin 1931, à 15 h., heure à laquelle elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires. 12634 F

Les soumissions nous parvenant après l'heure sus-indiquée ne seront pas ouvertes et retournées à l'expéditeur.

DIRECTION DE L'EDILITE.

### Stores

pour fenêtres, balcons, magasins

Nouveaux tissus.

Réparations — Service rapide.

Se recommande : Fr. Bopp, tapissiers, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63.

### Enchères de bois

La commune de Pierrafortscha vendra aux enchères publiques, le vendredi 29 mai prochain, dans sa forêt communale, les lots de bois ci-après : 25 tas de bois sapin et d'aïlle, 22 tas de belles perches et une cinquantaine de billes et carrons de d'aïlle. — Paiement au comptant. 12695

Rendez-vous des miseurs à 2 h., à l'Etang de Remerswyl.

Le conseil communal.

### Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg

Les porteurs des obligations foncières de l'Emprunt 4 1/2 % série F, de 1913, qui désirent profiter de l'offre de conversion en titres 4 % de 5 ans de durée au cours de 99.70 % sont invités à déposer à la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg, dans le délai fixé, soit du 21 mai au mardi 2 juin au plus tard les titres à convertir, coupons au 1<sup>er</sup> mars 1932 et suivants attachés. 12734

### Plage d'Estavayer-le-Lac

OUVERTURE DES LE 31 MAI

Sable superbe. — Niveau de l'eau très favorable.

Restaurant. — Tea Room — Canotage.

PAYERNE. 31 mai 1931. Au Pré du Château.

### FÊTE ROMANDE DE LUTTE

de 8 h. à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. 30

150 à 200 concurrents (les « As » du Pays)

Prix des places p<sup>r</sup> la journée : Réservées : 2 fr.; Assises : 1 fr. 50; Debout : 1 fr. Enfants moitié prix.

Musique de Fête : « L'AVENIR » de PAYERNE

CANTINE GARAGE

### Un apprenti maréchal

pourrait entrer, tout de suite, chez Jos. Doussé, forge mée., Guin. 12723

### CHARRON-MENUISIER

est demandé

Atelier mécanique. A. Cuony, Villarepos.

### A LOUER

un appartement de trois chambres, cuisine claire, eau, gaz, électricité, et dépendances. 12736

S'adresser : Rue du Nord, 11.

### A REMETTRE

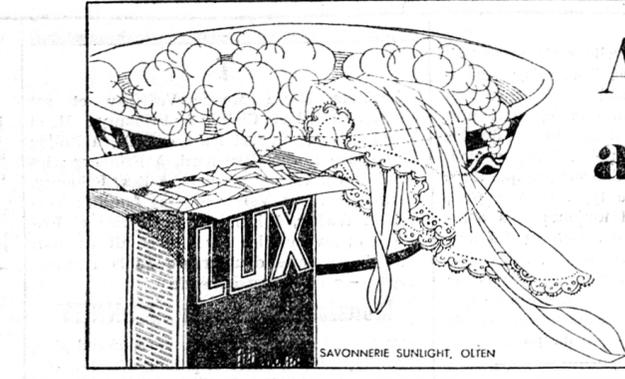
appartem. 3 ch., cuisine et dépendances, ch. de bains, chauff. cent., prix 100 fr. p. mois. 40754

S'adres. : Pérolles, 75, 1<sup>er</sup> étage.

### Les personnes fortes deviennent sveltes

et de ce fait plus vives et plus jeunes. Vous pourriez avoir la légèreté et la souplesse qui caractérisent les sportifs, si vous vous libérez avant tout de toute graisse superflue, qui vous dépare, vous rend vieux et raccourcit votre vie de bien des années. En un temps très court, vous pouvez devenir sveltes.

Vous obtiendrez non seulement un physique et une marche plus élégants et plus jeunes, mais vous vous en trouverez plus résistants et en meilleure santé.



# A quoi bon laisser la lessive abîmer votre beau linge ?

N'employez que le Lux et vous porterez beaucoup plus longtemps votre fin linge de laine et de soie.

### Belle situation

offerte à personne disposant de 5000 fr., remboursable selon entente, pour étendre affaire nouvelle et très intéressante.

Offres sous chiffres JH 3287 N Annonces-Suisses, SA., Neuchâtel.



### Mesdames !

Vous trouverez aux "Corsets Elegants" 69, rue de Lausanne les plus jolis jerséys marque « Hanro »

Combinaisons 4.65

Chemises montantes 2.50

Directoires 2.90

En jersey soie, marque « Hanro »

Directoires 3.85

Chemises 3.85

Combinaisons 8.— avec jolie dentelle.

Nous tenons les meilleures marques : Hanro - Mona - Osomy Soie naturelle

69, rue de Lausanne Tél. 11.11

### Hôtel des BAINS, Henniez

Meilleurs résultats à ce jour dans les maladies chroniques de l'estomac, du foie, des reins et de la vessie. 778-1 L

### Domaine A LOUER

Pour cause tout à fait imprévue, on offre à reprendre un petit domaine, en parfait état d'exploitation et de rendement, très bien situé en plein soleil et aux abords immédiats d'une route cantonale.

Le bétail et le matériel de tout premier choix peuvent être repris au gré de l'amateur à de favorables conditions. 2126 N

S'adr. pour tous renseignements, au bureau d'affaires E. Dubois-Brocard, à Fleurier (Neuchâtel).

### AUTO

A vendre, par suite de double emploi, voiture FRANKLIN, en parfait état, 6 cyl., 16 CV. Torpédo, 4 portes, avec ballon démontable, 5-6 places, 6 roues, etc. Prix très avantageux. 550-4 L

Ecrire : Case 57-73, Lausanne.

## Eglise Saint-Pierre Fribourg

Un concours d'idées est ouvert entre artistes fribourgeois et artistes domiciliés, dans le canton pour la décoration de l'église Saint-Pierre.

Le programme et les documents nécessaires peuvent être demandés au secrétaire du Conseil paroissial, M. Pernand Claraz, à Fribourg, avenue Beauregard.

Déjà pour la présentation des projets : 1<sup>er</sup> août, à 6 heures du soir.

Le Conseil de paroisse de Saint-Pierre.

### CAPITOLE SONORE

Ce soir, à 20 h. 30 Dernière de LA FOLLE AVENTURE et des vues de Fribourg, av. le groupe chor. Boy

DÈS VENDREDI : UN SOIR AU FRONT

Location de 17 à 19 h. — Téléphone 1390

### Hôtel-Pension de la Grue BROC (Gruyère)

Agréable séjour d'été. - Chambres confortables. - Arrangements pour familles et sociétés. - Restauration à toute heure. Truites. Salé de campagne. - Vins de choix. - Téléph. 14. Famille Zimmermann.

### Enchères de chédail

Pour cause de mise à bail de son domaine, la soussignée exposera aux enchères publiques, devant son domicile, à Chavannes-sous-Orsonnens, le lundi, 1<sup>er</sup> juin, dès 13 h., tout son chédail, comprenant : 5 chars à pont et à échelles à 2 bêtes, 2 chars à pont à 1 bête, 1 petit char à bras, 1 voiture essieux patents, 1 char de marché essieux patents état neuf, 2 faucheuses, 1 faneuse, 1 charrue Brabant, 1 buttoir, 2 herses à champs, 1 rouleau, 1 caisse à gravier, 1 caisse à purin 1000 litres, 1 moulin à vent, 1 bascule, 1 cric, chaînes à broûter, colliers de chevaux et de vaches, couvertures, bâches, bidons, boilles à lait et ustensiles à traire, luges et petits traîneaux, liens de paille, sacs à grains, 1 romainé, 1 buffet et quantité d'outils et d'instruments aratoires trop longs à énumérer. 12713

Tout ce chédail est en très bon état.

Paiement comptant.

Chavannes-sous-Orsonnens, le 20 mai 1931.

L'exposante : Veuve André Dubey.

### ROYAL SONORE

Tel. 7.14

Ce soir, à 20 heures 30

### PARADE D'AMOUR

avec MAURICE CHEVALIER

TARIF REDUIT

### Ville de Fribourg

Plans à l'enquête

Les plans pour l'aménagement d'une écurie dans l'immeuble de M. L. Jenny, au Champ des Gibes, plan folio 33, art. 2730a du cadastre, sont mis à l'enquête restreinte au Secrétariat de l'Edilité.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions éventuelles jusqu'au lundi 1<sup>er</sup> juin 1931, à 12 heures. 12742

Direction de l'Edilité.

### Attention !!!

Dès jeudi, le 28 mai

### Liquidation de CHAPEAUX et différentes marchandises p<sup>r</sup> modes

à des prix exceptionnels

Se recommande : 12741 F

J. Zahnd, modes, Rosé.

### HÔPITAL CANTONAL DE GENEVE MATERNITÉ

Une inscription est ouverte au bureau du directeur de l'Hôpital, du 15 mai au 15 juin 1931, pour le COURS D'ÉLÈVES SAGES-FEMMES qui commencera le 1<sup>er</sup> octobre 1931. — Pour tous renseignements, s'adr. à la Direction de l'Hôpital. Genève, le 15 mai 1931. 6496 X

Donnez à vos enfants du Trauben Swiss. Ils aimeront sûrement ce délicieux et fin fromage. De haute valeur nutritive, le Trauben Swiss est pourtant très facile à digérer.

En vente dans les bons magasins. 220 Lz

### FROMAGE Birkhalo LUGERNE TRAUBEN SWISS

Où irons-nous passer nos vacances ?

A la

### PENSION du CHALET à CHARMÉY

dans la verte Gruyère

Station climatique recon. - Centre d'excursions. - Maison tranquille. - Cuisine au beurre. - Truites. - Permis de pêche. - Jardins ombragés. - Bains. - Prix modérés, réduits en juin. - Téléphone No 2. 2086

L. Rime-Fraglière, propr.

### MAUX DE TÊTE MIGRAINES

Douleurs. GÉPHALINE (moules).

Petit. pharm. Yverdon

Antinévralgique préréf., sans effet nuisibl. Plus de 35 ans de succès. Toutes pharmacies

Fr. 1.75 la boîte.

R. P. Leseur des Frères pêcheurs

### Vie d'Elisabeth Leseur

Volume in-12, 390 pages, portrait hors texte.

Prix : Fr. 4.—

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

— Fribourg —

### Chalet dans la Gruyère

On offre à vendre ou à louer, en Gruyère, un chalet meublé, comprenant : 8 pièces, cuisine électrique, chambre de bains, chambres de bonnes, eau, lumière électrique, téléphone, jardin d'agrément et potager. Proximité de station C. E. G. Entrée immédiate. 12728

S'adr. à M. le notaire Louis SAVOY, Romont.

### D<sup>r</sup> RYNCKI de retour

MM. les nouveaux abonnés du téléphone dont l'inscription est arrivée trop tard dans l'Annuaire officiel peuvent encore être inscrits dans le Télé-Blitz. On peut encore accepter pendant quelques jours les inscriptions de nouveaux abonnés du téléphone.

S'y inscrire sans retard : Administration des Télé-Blitz, LA CHAUX-DE-FONDS.

Distribution gratuite à tous les abonnés du téléphone depuis 1912.

On demande, pour pensionnat

### jeune fille

bien recommandée, sachant servir à table. Offres avec certificats, prétentions et photographie, au Château de Marnan (Vaud). 12716

On demande, pour tout de suite, ou pour le 15 juin, une

### jeune fille

pour aider à la cuisine et au ménage. Bonne occasion d'apprendre le français et à cuisiner. S'adr. à M. Hofmann, Café Terminus, Payerne.

### ON DEMANDE une jeune fille

sérieuse, comme bonne à tout faire. 12733

S'adr. à Mme Stœckli, 2, rue des Ecoles, Grenchen.

Tondeuses garanties depuis Fr. 5.—

E. WASSMER, S. A., Fribourg. 47-10

### LA POLICE

est sévère ; elle demande que chaque motocycliste ait un éclairage avec feu de croisement. — Nous montons le grand éclairage Bosch pour Fr. 170.— seulement. 25-3

Eichenberger frères S. A. Pl. de la gare, Fribourg

### Marions-nous...

s'appelle la nouvelle opérette PARAMOUNT.

### AUBERGE A LOUER

Le conseil communal de Ménières expose en location, par voie d'enchères publiques, son auberge communale, sous l'enseigne « AUX XIX Cantons », avec dépendances, magasin, grange, écurie, hangar, pré et jardin.

Par sa situation à la bifurcation des routes, ledit établissement offre de réels avantages à tout preneur sérieux. 12726

La mise aura lieu samedi 6 juin, à 13 heures, dans une salle particulière de l'auberge.

Ménières, le 24 mai 1931.

Par ordre : Le secrétaire.

### Grande nouveauté dans la branche du vélo

### VÉLOS avec des chambres à air INCREVABLES

Plus de pneus plats ☉ Plus de pneus qui perdent Plus de temps perdu

Donc toujours à l'heure au travail et au rendez-vous d'affaire

PRIX DE CES BICYCLETTES :

pour dames et messieurs	Fr. 130.—	140.—	150.—
Chromés p <sup>r</sup> dames et mes.	Fr. 160.—	170.—	
Type militaire	Fr. 150.—	160.—	

Fabrication suisse — 2 ans de garantie

Pour le canton de Fribourg, seulement chez 25-1

### Eichenberger Frères S. A., Cycles Motos

Place de la nouvelle gare

### FRIBOURG

Marienbad, à Goldach, et vous recevrez un échantillon gratuit.

Afin que vous puissiez prouver votre qualité de lecteur, nous avons fait imprimer ci-dessous un bon que vous devez nous envoyer également.

Mais n'attendez pas qu'il soit trop tard l'offre d'échantillons gratuits faite de temps en temps par la Direction des Bains de Marienbad, sera, cela va sans dire, restreinte.

Bon : A la société des Sels de Marienbad.

Goldach 52.

Envoyez-moi gratis et franco un échantillon de sels de Marienbad.

Vous y parviendrez sans cure de transpiration ou de purgation, sans régime diététique, mais simplement par l'emploi régulier des sels naturels de Marienbad. Ils guérissent sûrement, sans douleur, l'opposition des cures nommées « cures d'amaigrissement » qui, pour la plupart, ne sont que de forts purgatifs.

Le cœur, les poumons et les autres organes du corps en sont atteints. Ceci est très important, car vous êtes surchargé et de ce fait affaibli par les masses de graisse.

Vous avez des battements de cœur et la respiration courte quand vous faites le moindre effort, par exemple monter les escaliers. Cela provient du fait que les organes internes et avant tout le cœur et les poumons sont gênés et alourdis par des couches de graisse.

Les organes digestifs sont également gênés dans leur activité ; conséquence : vous souffrez de manque d'appétit et de troubles digestifs, la circulation du sang est aussi rendue plus difficile. Le sang circule plus lentement, les pieds enflent et vous souffrez de congestions.

A côté de cela, l'enflure des pieds peut provoquer des pieds plats et des crampes. Bref, la corpulence porte préjudice à l'état général.

Vous vous sentirez à peine d'une cure de sels de Marienbad à domicile.

Vous prenez tous les matins de ces célèbres sels dans de l'eau et les prescriptions de la cure sont remplies.

Tous les troubles disparaissent. Vous sentez redevenir plus libre et plus souple. La graisse disparaît lentement, mais sûrement, les tendons, la peau et les organes internes se contractent.

Vous redeviendrez sveltes et vous vous sentez plus aisé et plus résistants. Le cœur, les poumons, les organes digestifs, les vaisseaux sanguins sont déchargés.

Essayez donc une fois les sels de Marienbad. Comme lecteur de ce journal, vous bénéficiez de l'avantage que le premier essai ne vous coûte rien.

Envoyez votre adresse à l'Etablissement